

Socialisation et citoyenneté Développement local et aménagement du territoire :

Les apports des chantiers de jeunes bénévoles

Partie 1 - Extraits

ÉTUDE RÉALISÉE PAR COTRAVAUX

Rédaction par Jean Bourrieau

avec le concours de :

*Francine Labadie, Gérard Guérinet
(Direction de la Jeunesse et de la Vie Associative)*

*Olivier Lenoir et Françoise Doré
(Cotravaux)*

Octobre 1996

COTRAVAUX
11 RUE DE CLICHY
75009 PARIS

Préface

Avant-propos

*par Jean Bourrieau,
Président de Cotravaux*

Depuis la fin du dix-neuvième siècle, deux axes forts sont apparus dans les démarches engagées par le Mouvement d'Education populaire, à travers ses différentes composantes :

- l'apprentissage mutuel, c'est-à-dire l'appropriation collective des acquis individuels
- le développement d'un esprit critique, c'est-à-dire la capacité de comprendre et d'analyser à la fois le contexte dans lequel chacun évolue et ses propres responsabilités dans cette évolution.

Depuis plus de 75 ans, les chantiers de jeunes bénévoles tiennent une place originale au sein de ce mouvement d'Education populaire, à travers la démarche de réalisation collective d'un travail concret, utile à la collectivité, à travers l'apprentissage autonome de la gestion d'une vie collective et de la place de chacun au sein d'un groupe, à travers la démarche d'apprentissage interculturel dans laquelle se retrouvent impliquées des personnes d'origine sociale, culturelle, géographique,... différentes,

Après avoir vécu un changement fondamental des valeurs fondatrices de nos sociétés, par une remise en cause du rôle de l'école, des églises, de la famille, et des institutions en général, nous sommes aujourd'hui au cœur d'une modification de la structuration même de la société, en particulier autour de la place du travail et des fonctions qui lui sont attribuées. L'Education populaire, à nouveau, a un rôle fondamental à jouer :

- dans la recherche et l'éclaircissement des repères dont chacun a besoin pour se construire, plus encore dans une société en mutation,
- dans la construction de solidarités actives, vitales dans une période où la tendance est au repliement sur soi,
- dans l'apprentissage des responsabilités, en particulier par la pratique d'une démocratie qui soit aussi participative, pratique indispensable à la mobilisation de chacun autour de ces changements...

Bien que vivant, comme chacun d'entre nous, des démarches plus individuelles et plus consuméristes, jamais les volontaires, par leurs questionnements, leur exigence de vérité, de justice d'égalité, n'ont accepté d'être réduits à un rôle d'utilisateur. Confrontés, comme la plupart des associations, aux exigences économiques qui leur étaient imposées, jamais les associations de chantiers de bénévoles n'ont accepté de se fondre dans une démarche où le modèle de l'entreprise et le rapport à l'argent dominant les rapports humains.

Jour après jour, les chantiers de jeunes bénévoles prouvent que le travail, conçu, réfléchi autrement peut encore être un atout pour l'homme. Que « l'étranger », plus que jamais, est indispensable à la construction de notre intelligence et de notre savoir être, par les ouvertures et les interrogations qu'il permet. Que les loisirs, tout autant que le travail constituent un moyen de socialisation et de construction de l'individu...

Après la Première et la Deuxième Guerre Mondiale, les chantiers de jeunes bénévoles ont constitué l'un des lieux vivants de reconstruction des territoires touchés par la guerre, en même temps que de l'amitié entre les hommes, au delà des conflits.

Sous l'impulsion de l'Etat, les chantiers de jeunes bénévoles, dans la décennie 1960-1970 ont conforté la volonté politique d'un développement rapide et important des équipements socio-éducatifs sur l'ensemble du territoire.

Dans le même temps, les chantiers de bénévoles s'engageaient résolument au côté d'agriculteurs en difficulté et dans des zones rurales fragiles souhaitant entamer des démarche de survie, puis de développement, par une aide aux travaux d'irrigation, des interventions sur l'entretien et la remise en valeur d'espaces naturels, le sauvetage de calvaires, de moulins et de lavoirs, ...

En appui à la ténacité d'associations actives, de défense, de protection ou de mise en valeur du patrimoine, les chantiers de bénévoles ont non seulement permis le sauvetage, mais bien souvent facilité une nouvelle vie à des monuments ou des maisons qui se mourraient d'attendre la reconnaissance locale ou une protection au titre des monuments historiques.

Depuis toujours, les chantiers ont participé au développement local et à l'aménagement du territoire.

Aujourd'hui, alors que l'aménagement du territoire constitue un enjeu fondamental - en particulier dans les zones rurales ou urbaines fragilisées - les chantiers de jeunes bénévoles font la preuve qu'ils sont des vecteurs de développement local associant dans un même projet des populations locales, des partenaires institutionnels et associatifs et des volontaires internationaux, créant ainsi de nouveaux liens sociaux et de nouvelles dynamiques partenariales et irriguant l'ensemble du territoire de micro - projets répondant aux attentes de la collectivité.

Jour après jour, les chantiers de jeunes bénévoles permettent aux habitants de construire des solidarités, entre les générations, entre les acteurs, et au développement local de devenir ainsi une réalité. Construction quotidienne qui réunit autour du faire ensemble dans un territoire où l'on se « reconnaît », les chantiers de jeunes bénévoles constituent un outil important, en même temps qu'un atout, de l'aménagement du territoire.

Si ensemble - associations, Etat, et collectivités territoriales - nous savons regarder tout cela, non pas pour en tirer ce qui pourrait apparaître immédiatement comme le plus rentable, le plus efficace dans des situations devenues « d'urgence », mais pour saisir les démarches qui les sous-tendent, alors les chantiers de bénévoles constitueront au sein de l'Education populaire, un outil essentiel pour le développement harmonieux de la société et de son territoire.

C'est dans cette démarche que Cotravaux s'est résolument engagée, C'est cette démarche que Cotravaux a souhaité analyser, expliciter et valoriser au travers de cette étude. C'est cette démarche que Cotravaux, coordination pour le travail volontaire des jeunes, souhaite poursuivre, avec toutes les « bonnes volontés ».

Sommaire

	Pages
Introduction & méthodologie générale	8
■ <i>Première partie : Les chantiers aujourd'hui</i>	17
Méthodologie	21
Les temps forts de l'action volontaire	22
Cotravaux aujourd'hui	33
L'état et les chantiers de jeunes bénévoles	58
Chantiers de jeunes et collectivités territoriales	73
Données comparées des chantiers en 1994	77
■ <i>Deuxième partie : Les effets des chantiers de jeunes bénévoles</i>	83
Méthodologie	86
Chantiers de jeunes, socialisation et citoyenneté	88
Chantiers de jeunes, développement local et aménagement du territoire	145
■ <i>Troisième partie : Des pistes pour l'avenir</i>	
Méthodologie	190
Les chantiers de jeunes s'inscrivent au coeur de problématiques	191
Préconisations	205

Bibliographie

Introduction

De tous temps, et souvent à contre courant, les associations de chantiers ont revendiqué une démarche originale de construction de l'homme, de lien social, de citoyenneté, affirmant dans le même temps un très fort attachement au local, au territoire sur lequel cette démarche était engagée.

« Je suis un peu effaré des jeunes qui arrivent dans des cycles de formation assez élevés, mais qui n'ont aucune pratique collective réelle, en dehors de la pratique amicale, du lycée, qui ne sont pas sortis, en définitive, ou peu sortis de leur milieu. Or le chantier, c'est un lieu possible de prise de responsabilités, de confrontations, d'échanges tout à fait essentiel, c'est un lieu de brassage tout à fait intéressant ».

C'est ce qu'écrivait Jean Bastide, alors responsable de formation en 1975 à la Section Jeunes du Mouvement Chrétien pour la Paix (aujourd'hui Solidarités Jeunesses)¹.

« Ils sont de plus en plus nombreux à choisir le risque de confier à des jeunes, non qualifiés, des travaux concrets et utiles à leurs collectivités. Bannissant l'efficace simplicité du recours aux entreprises, et parce qu'ils ont conscience de ce que l'éducation est mutuelle, ils acceptent de se compliquer la vie. Il faut connaître le dévouement d'un adjoint de village en quête de lits, gaz et vaisselle, avant l'arrivée d'un groupe bariolé ; la mobilisation d'un paysan toute une journée pour dégager avec son tracteur les déblais d'un site de fouilles : la détermination de jeunes immigrés dans une cité de transit, travaillant d'arrache-pied pour mener à bien la construction de jeux pour de enfants ou des aires de détente pour le personnes âgées de leur quartier, l'acharnement d'un responsable d'association à trouver les crédits devant permettre la création d'un centre d'accueil dans un village abandonné ou dans un îlot d'exclus.

Tous veulent ainsi montrer, chacun à son niveau, que la communication et la solidarité sont leurs moteurs. Ensemble, il leur faut inlassablement convaincre.

Convaincre jour après jour, des conseils municipaux, des entreprises, des habitants parfois âgés qu'il est de la plus absolue nécessité d'accorder confiance à la jeunesse.

Convaincre enfin les jeunes que c'est dans la rencontre avec des collectivités d'adultes de milieux multiples, et de leur engagement actif à des projets où ils feront entendre leurs voix que réside le plus fort de leur formation d'hommes. »

C'est ce qu'affirmait en 1984, François Descreux, alors permanent national en région de l'Association Concordia.

Dix ans après, en 1994, nous avons décidé de mener cette étude, parce que nous ressentions ensemble, représentants des Ministères et associations réunies au sein de Cotravaux,, l'impérieuse nécessité, au delà de notre intime conviction, et dans une société en pleine mutation, de « prouver », de « convaincre ».

Chacun de nous, nous le savions bien, nous le partagions déjà en partie, était porteur d'une parcelle de cette connaissance nécessaire pour montrer et démontrer. Fallait-il encore, au delà de la diversité de structurations, d'organisations, de fonctionnements, d'appartenances des associations, au delà de la diversité des champs que nous traversons, réunir ces parcelles pour qu'elles puissent prendre du sens. Fallait-il encore confronter les approches ministérielles et les approches associatives. Fallait-il enfin jouer le jeu d'un regard interrogateur extérieur sur les chantiers de jeunes bénévoles.

C'est chose faite aujourd'hui.

Ce sont les résultats de cette étude qui sont présentés ici.

¹ « Bénévolat : contestable ou contestant ? », numéro spécial « chantiers de jeunes » - « Education et Développement », n° 100, mars-avril 1975

MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE

Cette étude a été réalisée par Cotravaux, avec le soutien de plusieurs ministères et leur concours financier. Dès le démarrage de l'étude en 1994, un comité de pilotage a été constitué pour :

- définir le cahier des charges,
- définir la méthodologie et un calendrier arrêté sur deux années : 1994 et 1995
- assurer le suivi et l'évolution de l'étude
- valider le rendu final de l'étude

Le comité de pilotage était composé de :

- ministère de la Jeunesse et des Sports, Direction de la Jeunesse et de la Vie Associative : Mme Francine Labadie, mission « Evaluation - Recherche », M. Eric Quenault, puis M. Guérinet, mission « Projets et Expression des Jeunes »
- ministère de la Culture : Mme Picon Moreno, Direction du Patrimoine
- ministère des Affaires Sociales : Mme Béatrice Fabius, Direction de l'Action Sociale
- ministère de l'Environnement : Mme Annie Desbrosses, puis Mme Mireille Corbon, M. Olivier Darnies, Bureau du Partenariat Associatif
- ministère de l'Agriculture : Mme Marie-Christine Theurkauff, Bureau de l'Animation Rurale
- Cotravaux, avec un groupe de soutien composé de : Mmes Agnès Houart, Françoise Doré et MM. Jean Bourrieau et Olivier Lenoir,

La méthodologie choisie a répondu à plusieurs exigences :

- **celle du temps** : Il était nécessaire à la fois d'avoir des éléments tangibles rapidement, tout en s'inscrivant dans la durée pour comprendre les effets des chantiers de jeunes bénévoles au delà de l'immédiat.
- **celle des partenaires** : Dans le domaine des chantiers de jeunes, l'Etat, et en particulier le ministère de la Jeunesse et des Sports - Direction de la Jeunesse et de la Vie Associative- est aujourd'hui dans une dynamique positive d'interministérialité qui devait se traduire dans l'étude. Dans le même temps, l'étude devrait répondre au questionnement propre à chaque administration.
- **celle d'un regard extérieur** : Le comité de pilotage, dans son ensemble, a ressenti le besoin d'un regard extérieur qui puisse interroger, questionner. Cependant, il ne s'agissait pas de transformer une étude en audit, mais de proposer une démarche d'évaluation dynamique des chantiers en en posant les enjeux et les limites.
- **celle d'une utilisation pérenne des moyens mis en oeuvre** : Un travail considérable a été mené quant à la définition de critères d'observation, il était impératif que ces éléments puissent perdurer au delà de l'étude.

Le comité de pilotage, pour répondre à ces exigences, a procédé à plusieurs répartitions :

▪ LE TEMPS :

L'étude a duré deux ans : en 1994 et 1995, les premiers éléments statistiques ont porté sur un bilan de l'été 1993. Ensuite, un suivi des partenaires et des bénévoles a été effectué avant, pendant et après les chantiers.

▪ LES MISSIONS :

A) Pour le regard extérieur, le comité de pilotage a fait appel à un cabinet d'études : l'association EPICE, « Etude et Projet en Ingénierie Culturelle », chargée de chercher des éléments à partir d'une double entrée :

- les volontaires
- les acteurs locaux

Ce regard extérieur combinait, pour chacune des deux entrées, des questionnaires, permettant de pointer quelques éléments clés, et des entretiens, dont l'objectif était d'approfondir les éléments apparus comme les plus pertinents pour l'étude.

Il ne s'agissait pas là en effet de « couvrir » l'ensemble de la réalité des chantiers de jeunes bénévoles, mais de repérer et de situer dans un contexte, quelques uns des éléments qui font que les chantiers de jeunes bénévoles répondent aujourd'hui à une forte demande des jeunes. C'est donc sur deux régions dont la diversité des interventions et des intervenants est importante que ce regard a porté : Auvergne et Midi Pyrénées.

B) L'apport de Cotravaux a été de trois ordres :

- D'abord celui de son équipe salariée, chargée de recherche et de compilation de documents, de la conception graphique d'un questionnaire, de la rentrée informatique de données, de la mise en forme de textes et graphiques, du suivi des réunions, de l'organisation des rencontres et séminaires, de la liaison avec les associations nationales et les correspondants régionaux, etc.
- Celui des associations nationales, à qui incombait la charge de regrouper les données de leurs associations locales, ou de leurs délégations régionales pour remplir les questionnaires demandés, ainsi que de fournir tous les documents qu'ils recueillaient concernant les différents effets des chantiers.
- Celui enfin des correspondants régionaux de Cotravaux, qui ont transmis les expériences de terrain pouvant être pertinentes pour l'étude, qui ont explicité l'étude et ses objectifs au niveau de leur région, voire ont organisé aussi des temps de rencontres et de réflexion..

C) Les administrations centrales de l'Etat, au delà de leur participation active au comité de pilotage, ont facilité les contacts dans les régions concernées, ont recherché les éléments écrits, circulaires, pouvant compléter les documents réunis par Cotravaux, ont apporté les documents d'évaluation qui leur sont propres et pouvant utilement abonder les matériaux recueillis par ailleurs.

▪ **LES FINANCEMENTS :**

Les financements nécessaires à l'étude ont également été répartis sur deux ans. Une part importante a été apportée par le ministère de la Jeunesse et des Sports et par Cotravaux, dans la mise en oeuvre de l'étude et dans la mobilisation des associations nationales et des correspondants régionaux. Les autres ministères ont apporté ensemble un complément à la réalisation, dans de bonnes conditions, de cette étude.

PLAN DE L'ÉTUDE

Cette étude est organisée en trois parties :

- La première partie présente d'abord le contexte historique des chantiers de bénévoles, des premiers chantiers à la fin de la cogestion, puis le contexte actuel de Cotravaux devenue coordination d'associations, les orientations de l'Etat comme des collectivités territoriales en matière de chantiers de jeunes bénévoles.
- La deuxième partie constitue le corps de l'étude. Nous avons choisi de la présenter sous la forme de fiches, organisées par thèmes, de manière à répondre le plus directement possible aux préoccupations de nos partenaires, tout en incitant à consulter l'ensemble du document. Il ne s'agit pas en effet de constituer un livre de recettes, mais bien de mettre à jour des démarches que les associations de chantiers et leurs partenaires sont invités à construire ensemble, à partir de leurs réalités propres.
- Nous avons voulu donner à la troisième partie une dimension à la fois plus théorique - en nous référant à des problématiques de société - et plus pratique en donnant des éléments de réponses que pouvaient apporter les chantiers de jeunes bénévoles.

Il était alors logique de terminer cette étude en mettant en évidence ce que nous considérons comme les conditions de la réussite des chantiers sous forme de préconisations qu'il nous semblait important de faire, tant à l'égard de l'Etat, des collectivités territoriales, que des associations elles mêmes et de leurs partenaires.

Sommaire des parties

	Pages
■ Première partie : Les chantiers aujourd'hui	17
MÉTHODOLOGIE	21
1. LES TEMPS FORTS DE L'ACTION VOLONTAIRE	22
1.1. Historique des chantiers	22
1.2. Les associations membres	23
1.3. Les pouvoirs publics	24
1.3.1. Les fondateurs	
1.3.2. Les membres de droit	
1.3.3. Les circulaires interministérielles	
1.3.4. L'évolution des enveloppes budgétaires	
1.4. Les acteurs	28
1.5. Les chantiers de 1959 à 1992	30
1.6. De la gestion à la coordination : témoignages	31
2. COTRAVAUX AUJOURD'HUI	33
2.1. Cotravaux et ses associations	33
2.1.1. Les associations membres	
2.1.2. Charte de Cotravaux	
2.2. Les associations et leurs spécificités : priorités, conditions de la réussite	36
2.3. Implantation des associations en région	38
2.4. Cotravaux en région	39
2.5. La dimension internationale des associations membres et de Cotravaux	42
2.5.1. La dimension internationale des associations	
2.5.2. Données statistiques des échanges	
2.5.3. Les relations internationales à Cotravaux	
2.6. Description des activités	45
2.6.1. Questionnaire aux associations de Cotravaux	
2.6.2. Données chiffrées 1994	
3. L'ETAT ET LES CHANTIERS DE JEUNES BÉNÉVOLES	58
3.1. Les objectifs de l'Etat : la circulaire interministérielle 1995	58
3.2. Les critères de l'Etat	59
3.2.1. Critères communs à l'ensemble des ministères	
3.2.2. Critères spécifiques à chaque ministère	
3.3. Financements de l'Etat	61
3.4. Données chiffrées 1994 et analyse qualitative de l'Etat	62
4. CHANTIERS DE JEUNES ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	73
4.1. Le contexte	73
4.2. Le partenariat des entre associations de chantiers et collectivités territoriales	74
4.3. Les soutiens spécifiques	74
5. DONNÉES COMPAREES DES CHANTIERS EN 1994	77

	Pages
■ Deuxième partie : Les effets des chantiers de jeunes bénévoles	83
MÉTHODOLOGIE	86
1. CHANTIERS DE JEUNES, SOCIALISATION ET CITOYENNETÉ	88
1.1. Attentes et vécus des jeunes dans les chantiers	88
1.2. Séminaire	96
1.3. Analyse qualitative	96
A. Pratique et apprentissage de la démocratie (6 fiches)	97
B. Les différences deviennent une richesse (4 fiches)	111
C. Valorisation de la notion de travail (4 fiches)	121
D. Modification du chemin de sa vie (3 fiches)	131
E. Redonner du sens (2 fiches)	139
2. CHANTIERS DE JEUNES, DÉVELOPPEMENT LOCAL ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	145
2.1. Attentes et évaluation des partenaires locaux	146
2.2. Séminaire	153
2.3. Analyse qualitative	153
F. Revalorisation du patrimoine et d'une image identitaire (4 fiches)	155
G. Développement de l'économie locale (3 fiches)	163
H. Action dans la dynamisation du territoire (3 fiches)	171
I. Intercommunalité - Partenariat - Interaction (3 fiches)	179
■ Troisième partie : Des pistes pour l'avenir	185
MÉTHODOLOGIE	190
1. LES CHANTIERS DE BÉNÉVOLES AU CŒUR DES PROBLÉMATIQUES	191
1.1. Les chantiers de bénévoles au cœur des problématiques pédagogiques	191
1.1.1. La conduite de projets	
1.1.2. Le partenariat	
1.1.3. Les stratégies individuelles de socialisation	
1.1.4. La nécessité du sens	
1.1.5. Les relations à la consommation	
1.1.6. Les engagements	
1.1.7. Une autre vision de l'« étranger »	
1.2. Les chantiers de bénévoles au cœur des problématiques sociales	197
1.2.1. Identité et citoyenneté	
1.2.2. Le rapport au politique	
1.2.3. Le brassage des populations	
1.2.4. Le travail	
1.2.5. Des relations monétaires et relations solidaires	
1.3. Les chantiers de bénévoles au cœur des problématiques de développement local	201
1.3.1. La mobilisation du local	
1.3.2. La mise à jour des ressources humaines	
1.3.4. L'intercommunalité	
1.3.5. La mise en valeur de potentialités	

	Pages
1.4. Les chantiers de bénévoles au cœur des problématiques institutionnelles	203
1.4.1. De la concurrence à la coopération	
1.4.2. L'interministérialité	
1.4.3. Une coordination	
2. PRÉCONISATIONS	205
2.1. A l'adresse des associations de chantiers	205
2.1.1. Développer la dynamique du partenariat	
2.1.2. Des bénévoles, faire des volontaires	
2.1.3. Développer un encadrement à la fois compétent et volontaire	
2.1.4. Vie associative	
2.2. A l'adresse de nos partenaires	207
2.2.1. Le rôle des animateurs et des travailleurs sociaux	
2.2.2. La mixité des publics	
2.2.3. Les chantiers de bénévoles et autres dispositifs	
2.3. A l'adresse des collectivités territoriales	208
2.3.1. Reconnaître les chantiers de bénévoles comme un outil de mobilisation	
2.3.2. Mobiliser les conseils généraux	
2.3.3. Réfléchir les chantiers de bénévoles dans l'aménagement du territoire	
2.3.4. Utiliser les fonds européens	
2.4. A l'adresse des communes	210
2.4.1. Inscrire le projet dans une démarche	
2.4.2. Veiller à l'implication du projet dans la vie locale	
2.4.3. Le chantier doit déranger les habitudes	
2.4.4. Médiatiser les chantiers de bénévoles	
2.5. A l'adresse de l'Etat	211
2.5.1. Utiliser un vocabulaire clair identifiant sans ambiguïté un contenu et des finalités	
2.5.2. Reconnaître réglementairement la spécificité des chantiers	
2.5.3. Élargir l'interministérialité	
2.5.4. Prendre en compte l'indispensable formation des animateurs	
2.5.5. S'appuyer sur les collectivités, tout en laissant à l'Etat ses prérogatives	

Première partie

**LES CHANTIERS
AUJOURD'HUI**

LES CHANTIERS AUJOURD'HUI

MÉTHODOLOGIE

1. LES TEMPS FORTS DE L'ACTION VOLONTAIRE

- 1.1. Historique des chantiers
- 1.2. Les associations membres
- 1.3. Les pouvoirs publics
 - 1.3.1. Les fondateurs
 - 1.3.2. Les membres de droit
 - 1.3.3. Les circulaires interministérielles
 - 1.3.4. L'évolution des enveloppes budgétaires
- 1.4. Les acteurs
- 1.5. Les chantiers de 1959 à 1992
- 1.6. De la cogestion à la coordination : témoignages

2. COTRAVAUX AUJOURD'HUI

- 2.1. Cotravaux et ses associations
 - 2.1.1. Les associations membres
 - 2.1.2. Charte de Cotravaux
- 2.2. Les objectifs de chaque association
- 2.3. Implantation des associations en région
- 2.4. Cotravaux en région
- 2.5. La dimension internationale des associations membres et de Cotravaux
 - 2.5.1. La dimension internationale des associations
 - 2.5.2. Données statistiques des échanges
 - 2.5.3. Les relations internationales à Cotravaux
- 2.6. Description des activités
 - 2.6.1. Questionnaire aux associations de Cotravaux
 - 2.6.2. Données chiffrées 1994

3. L'ETAT ET LES CHANTIERS DE JEUNES BÉNÉVOLES

- 3.1. Les objectifs de l'Etat : la circulaire interministérielle 1995
- 3.2. Les critères de l'état
 - 3.2.1. Critères communs à l'ensemble des ministères
 - 3.2.2. Critères spécifiques à chaque ministère
- 3.3. Financements de l'état
- 3.4. Données chiffrées 1994 et analyse qualitative de l'état

4. CHANTIERS DE JEUNES ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- 4.1. La décentralisation et les nouveaux rapports avec les collectivités territoriales
- 4.2. Le partenariat des entre associations de chantiers et collectivités territoriales
- 4.3. Les soutiens spécifiques

5. DONNEES COMPAREES DES CHANTIERS EN 1994

MÉTHODOLOGIE

Cette première partie a été pour l'essentiel travaillée par l'équipe et le bureau de Cotravaux.

Il s'est agi en effet :

- . de travailler à partir des archives, livres et documents.
- . de rencontrer quelques-uns des acteurs de l'histoire de Cotravaux, pour tenter de saisir des enjeux et des évolutions.
- . de consulter les associations membres et de travailler sur leurs brochures respectives, pour les présenter succinctement et qualifier leurs spécificités.
- . de réaliser un très important travail statistique de rentrée et de mise en forme de données, pour n'en sélectionner ensuite que la partie la plus parlante.

Les services centraux de l'Etat ont pu compléter ces éléments par les données qui leur étaient propres.

Deux associations ont adhéré à Cotravaux alors que l'étude était en cours : ce sont l'Action d'Urgence Internationale (A.U.I.) et Espace Chantiers Environnement Local (ECHEL). Ceci explique que ces deux associations apparaissent dans la section « Cotravaux aujourd'hui », mais qu'elles ne figurent pas dans les données chiffrées.

1. LES TEMPS FORTS DE L'ACTION VOLONTAIRE

1.1. HISTORIQUE DES CHANTIERS DE JEUNES

L'origine des associations de Travail Volontaire est directement liée au traumatisme laissé par la première guerre mondiale. Les dirigeants du Service Civil International (le S.C.I., né en 1920), imprégnés de cet esprit pacifique si caractéristique de l'entre deux guerres veulent contribuer à la construction de la paix. Le rassemblement de jeunes volontaires de nationalités différentes sur des chantiers, la réalisation « au coude à coude » d'un travail commun visaient à développer un sentiment de solidarité internationale qui devait éloigner à tout jamais le spectre de la guerre.

Durant l'occupation, le gouvernement de Vichy organisait un endoctrinement des jeunes à travers le travail forcé. Seul le nom, « chantier de jeunesse », avait une ressemblance ; mais les esprits ont été fortement marqués par cet embrigadement de la jeunesse, et aujourd'hui nous veillons à ce qu'articles de presse ou reportages ne créent pas de confusion par une utilisation maladroite d'un vocabulaire tristement marqué par l'histoire.

La fin de la seconde guerre mondiale vit une renaissance de la dynamique « chantiers de jeunes bénévoles » : création de « Concordia » et de « Jeunesse et Reconstruction » en 1950, « MCP » en 1952...

Face aux ruines mondiales et morales nées des deux conflits, un double mot d'ordre était mis en avant: action vers les plus déshérités et interventions lors des catastrophes internationales ; à partir de 1950 s'y ajoutaient reconstruction, relance économique et sociale à l'intérieur du pays.

Quelques dates :

- 1920 : Premier chantier international à Esnes, près de Verdun. Il s'agit, deux ans après la première guerre mondiale, de construire des baraquements pour les réfugiés, déblayer des routes avec les villageois. Ce chantier donne naissance au mouvement international du Service Civil International (S.C.I.). Des chantiers s'organisent en Europe.
- 1923 : Naissance du Mouvement Chrétien pour la Paix (M.C.P.), maintenant Action Jeunesse pour la Paix (A.J.P.).
- 1934 : Création du secrétariat international du S.C.I. à Berne.
- 1935 : Création de la branche française du S.C.I.
- 1945 : Naissance, en Angleterre, de Concordia.
- 1948 : Naissance de Jeunesse et Reconstruction dans le cadre de l'Office du Tourisme Universitaire.
- 1950 : L'association française Concordia devient indépendante.
- 1952 : Premiers chantiers du Mouvement Chrétien pour la Paix.
- 1953 : Premiers chantiers des Compagnons Bâtisseurs à Münster.
Fondation du Moulin des Apprentis.
Création d'Alpes de Lumière.
- 1955 : Institution des premiers programmes de développement régional.
- 1956 : Création de la Section Jeunes du M.C.P.
- 1957 : Création de l'Association française des Compagnons Bâtisseurs
- 1959 : Création de Cotravaux.
- 1961 : Création de Neige et Merveilles.
- 1962 : Création d'Etudes et Chantiers.
- 1966 : Création de Rempart

Dans un article de « Réalités Alsaciennes » du 15 juin 1988 consacré aux chantiers de jeunes bénévoles, Eric Biret ¹ analysait les années 60 comme « les années de la reconversion ». Pour lui, passée l'urgence de la reconstruction, les associations de travail volontaire des jeunes se trouvaient confrontées au problème de leur reconversion.

Elles s'intégraient alors dans les objectifs et les priorités issues des mutations sociales, culturelles et économiques, devenant ainsi acteurs à part entière dans des domaines aussi variés que la mise en place d'équipements socio-éducatifs, sportifs, le développement régional, l'environnement, le patrimoine...

Les zones d'intervention devenaient l'Europe, le Monde ...

Eric Biret analyse cette capacité d'adaptation comme étant le résultat d'un souci d'être attentif aux besoins des générations d'après guerre, mais aussi comme la marque d'animateurs particulièrement sensibles aux idées novatrices visant à améliorer la qualité de la vie.

Le travail volontaire développait alors une image de marque qui ne pouvait laisser insensible les pouvoirs publics.

Après la création par l'Etat d'un Haut Comité de la Jeunesse en 1955, puis d'un Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports en 1958, cette convergence de préoccupations aboutissait en 1959 à la création de Cotravail, organisme original de cogestion du travail volontaire.

- De 1959 à 1987, pendant 28 ans, Cotravail a constitué un lieu de dialogue et de coopération entre l'Etat et des acteurs de la société civile, un lieu de réflexion commune sur le phénomène des chantiers et sur sa pédagogie propre, un lieu de dialogue entre 10 associations de chantiers et pas moins de 14 ministères, un lieu de cogestion des politiques en matière de chantiers de jeunes bénévoles et de leur financement. La fin de cette période est marquée par la décentralisation et la régionalisation que les associations nationales doivent assumer dans leur mode de structuration.
- En 1987, à la suite de la décentralisation et d'une importante déconcentration des crédits, l'Etat se désengageait de Cotravail. Dans le même temps, les associations nationales assumaient, comme elles le pouvaient, les effets de la décentralisation sur les missions de leurs secrétariats nationaux.

Comment ces 2 périodes ont-elles été vécues ? C'est d'abord pour répondre à ces 2 questions que nous avons fait appel à des « témoins », les entretiens que nous avons eu nous permettant dans le même temps d'aborder le fond de notre étude sur les effets des chantiers de jeunes volontaires.

1.2. LES ASSOCIATIONS MEMBRES

• Associations fondatrices

Le 19 juin 1959, les associations suivantes, participaient à la création de Cotravail :

- Alpes de Lumière
- CIMADE
- Compagnons Bâisseurs
- Concordia
- Jeunesse et Reconstruction
- Moulin des Apprentis
- Mouvement Chrétien pour la Paix
- Service de Construction par les Jeunes
- (Amis du) Service Civil International

¹ Eric Biret : « L'été des jeunes »; dans « Réalités Alsaciennes », 15.06.88

- **Certaines associations quittent Cotravaux**

Le Service de Construction par les Jeunes (Lyon) se retire très vite l'année suivant la création. Vers 1967 vient le retrait de la CIMADE dont les activités ne correspondent plus à l'objet de Cotravaux (la CIMADE a arrêté son secteur de chantiers). Le Moulin des Apprentis cesse toute activité au début de 1990 ; d'autres associations essaieront de reprendre le flambeau, sans succès. En 1969, suite à la modification de ses statuts, Jeunesse et Reconstruction perd son agrément Jeunesse et Sports et perd ainsi sa qualité de membre de Cotravaux. Une fois son agrément retrouvé, l'association redeviendra membre en 1978.

- **Le rapport à l'international est très divers selon les associations**

Branche française d'un mouvement international pour les unes, partenaires au sein d'une coordination internationale pour les autres, ou s'ouvrant plus récemment à cette dimension, intégrant dans leurs structures des responsables étrangers, la diversité du rapport des associations à la vie internationale est très grande.

1.3. LES POUVOIRS PUBLICS

1.3.1. Les fondateurs

Le 19 juin 1959, les pouvoirs publics suivants participaient à la création de Cotravaux :

- ministère de l'Intérieur, Direction des Collectivités Locales
- ministère des Armées, Commission Armées Jeunesse
- ministère de l'Agriculture, Direction de l'Enseignement et de la Formation professionnelle
- ministère de la Construction
- Le Haut Commissariat à la Jeunesse

1.3.2. Les membres de droit

- Entre 1963 et 1968, d'autres ministères rejoignaient Cotravaux comme membres de droit et ont contribué à ses travaux :
 - ministère de la Santé et de la Population
 - ministère des Affaires Étrangères, Direction des Affaires Culturelles et Techniques
 - ministère de la Coopération
 - ministère des Affaires Culturelles, Direction de l'Architecture
 - ministère de l'Économie et des Finances, Direction des services généraux et sociaux
 - ministère de l'Éducation Nationale, Direction de l'Administration Générale
 - ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire
 - ministère de l'Équipement
 - Secrétariat d'Etat au Tourisme.

A cette époque des restructurations de l'administration ont entraîné la création de ministères (exemple le Secrétariat à la Jeunesse et aux Sports devient ministère en 1966), certains regroupant des ministères existants : Affaires Etrangères (Affaires Etrangères et Coopération), Affaires Sociales (Santé & Population et Travail), Equipement (reprenant la Construction).

- Entre 1970 et 1980, d'autres ministères rejoignent la cogestion :
 - ministère du Commerce et de l'Artisanat
 - Secrétariat d'Etat aux Travailleurs Immigrés
 - Secrétariat d'Etat aux Universités
 - ministère de la Qualité de la Vie (qui deviendra aussi Environnement)
 - ministère de l'Urbanisme et du Logement
 - mission interministérielle de la Mer

- Pendant la période 1980 - 1987, de nouvelles administrations s'associaient aux actions des associations de Cotravaux :
 - ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
 - ministère de la Justice, Direction à l'Administration Pénitentiaire
 - Secrétaire d'Etat à la Mer

1.3.3. Les circulaires ministérielles

L'analyse des circulaires ministérielles parues jusqu'en 1995 apporte des renseignements intéressants.

- Le soutien de l'Etat aux chantiers de jeunes bénévoles est lié en grande partie aux priorités qu'il se donne à un moment donné. Nous voyons l'importance des crédits d'équipements socio-éducatifs à un moment où il y a pénurie de lieux d'accueil et de rencontres pour les jeunes. C'est aussi par exemple une circulaire en 1963 du ministère des rapatriés pour des travaux de remise en état des locaux pour le logement des rapatriés d'Algérie.
- On remarque également à la lecture des dates de publication des circulaires par chacun des ministères, et l'interruption de ces circulaires, qu'un certain nombre d'opportunités ont été manquées, dans un partenariat qui était remis en cause : arrêt en 1983 du soutien du ministère de l'Intérieur pour une participation des associations de chantier à la politique d'aménagement du territoire, alors même que la décentralisation était en cours ; absence également, après 1985, du soutien du ministère de l'Agriculture au titre des chantiers de jeunes, pour des actions menées dans le cadre du développement des zones rurales fragiles, alors même que les financements européens venaient à l'appui de projets locaux, à équivalence de la mise de fonds français.
- Les signatures des circulaires chantiers reflètent les priorités des ministères et les volontés d'interministérialité. C'est une volonté qui apparaît très hachée, en à coups, plusieurs départements ministériels ayant signé conjointement une circulaire chantier en 1965, 1973, 1980, 1983 (circulaire reprise en 84-85-86-87), 1994 et 1995. Les circulaires d'autres ministères unis, dans la cogestion, à Cotravaux, telles que la Culture, l'Education Nationale et le Tourisme, sont parfois citées en référence dans la « circulaire » principale.
- En 1980, la circulaire sur « les activités de chantiers de jeunes bénévoles » est interministérielle et conjointement signée par les ministères de :
 - la Santé et Sécurité Sociale,
 - l'Intérieur, l'Agriculture,
 - l'Environnement et Cadre de vie,
 - Jeunesse, Sports et Loisirs.
- On y trouve également l'évolution des procédures, et par exemple en 1984, les conséquences de la déconcentration et en particulier, l'apparition de réunions régionales et la mise en place de Secrétaires Associatifs Régionaux (S.A.R.), assurant, entre autres, le secrétariat des réunions.
- L'évolution du contenu et du sens de l'ensemble de ces circulaires est peu connue de l'ensemble des administrations, en particulier pour les raisons de changements relativement fréquents, de postes ou d'affectations au sein d'un ministère ou d'un ministère à l'autre. Elles le sont plus, quoique de manière très incomplète par les responsables associatifs qui participent depuis de nombreuses années à ces évolutions.

1.3.4. L'évolution des enveloppes budgétaires

Une récapitulation a été faite sur les soutiens apportés par l'Etat aux chantiers, de 1970 à 1986, dernière année de cogestion où Cotravaux a eu connaissance des enveloppes budgétaires affectées aux chantiers : plusieurs enveloppes étaient déjà déconcentrées, certaines encore cogérées. Déjà au fur et à mesure des années, certaines enveloppes cogérées étaient attribuées directement aux opérations de chantiers en région (crédits P.E.S.E. (petits équipements socio-éducatifs ou dits « E3 »), Agriculture, Tourisme, Culture,...), d'autres transitaient par Cotravaux. Cependant les dernières années, les deux modes de gestion ont été utilisés et il n'a pas toujours été possible de les distinguer dans le tableau.

Nous avons regroupé les subventions au regard du ministère concerné pour suivre les évolutions de crédits. Au cours de la période 1970-1986 des ministères ont été restructurés et leurs attributions transférées ou recomposées avec d'autres départements : telles la Construction, l'Urbanisme et les Paysages, le petit patrimoine rural,...

A l'appui des remarques faites précédemment dans le cadre de la lecture des circulaires, on constate que des enveloppes ont été très conséquentes, tels les crédits socio-éducatifs, alors que d'autres ont disparu : au ministère de l'Agriculture les crédits ont permis de soutenir des interventions originales auprès d'agriculteurs en difficulté, dans de petites communes souvent démunies en zones rurales désertifiées ou de montagne, ainsi que des opérations sur du petit patrimoine rural. Les aides de la Direction de l'Urbanisme et des Paysages (D.U.P.) ont aussi permis de prendre en compte le petit patrimoine rural.

On peut constater l'effort particulier de plusieurs ministères pour la formation des cadres, des animateurs ou des bénévoles.

1.4. LES ACTEURS

1.4.1. Les membres de Cotravaux

PÉRIODES	ASSOCIATIONS MEMBRES ACTIFS	POUVOIRS PUBLICS MEMBRES DE DROIT
1959 Création de Cotravaux	<ul style="list-style-type: none"> - Alpes de Lumière - CIMADE - Compagnons Bâisseurs - Concordia - Jeunesse et Reconstruction - Moulin des Apprentis - Mouvement Chrétien pour la Paix - Service de Construction par les jeunes - Service Civil International 	Ministères : <ul style="list-style-type: none"> - de l'Intérieur - des Armées, Commission Armées Jeunesse - de l'Agriculture - de la Construction Haut Commissariat à la Jeunesse
1960 Cogestion	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes et Chantiers (1963) - Neige et Merveilles (1969) - REMPART (1969) - Chantiers Rencontres Internationales (1985), réintégré plus tard à la FUAJ 	Départements ministériels chargés de : <ul style="list-style-type: none"> - Jeunesse, Temps libre - Intérieur, décentralisation - Défense, commission Armées Jeunesse - Tourisme - Culture - Agriculture - Mer - Education Nationale, Universités - Formation professionnelle - Santé, Travail - Justice - Travaux Publics - Urbanisme - Logement - Environnement, Qualité de la vie - Commerce - Artisanat - Affaires Sociales - Solidarité, travailleurs immigrés - Affaires étrangères et Coopération - Finances
1987 Coordination d'associations	<ul style="list-style-type: none"> - Echel (1994) - Action d'Urgence Internationale (1994) 	

1.4.2. La composition des instances

Le Conseil d'Administration est composé, jusqu'en 1987, de représentants des associations membres et des pouvoirs publics.

Le Bureau est composé de :

- un Président, un Vice-Président, un Trésorier issus des associations
- un Vice-Président, représentant du ministère de l'Intérieur
- un Secrétaire Général représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports.

ANNÉES	PRÉSIDENT(E) & ASSOCIATION D'ORIGINE	MEMBRES ASSOCIATIFS AU BUREAU	MEMBRES DE L'ADMINISTRATION AU BUREAU
1959 - 1962	Georges Lardeau Concordia	E. Reclus, S.C.I. Ghéné, C.B.	Paillet, Haut comité de la Jeunesse Mairet, min. Intérieur
1962 - 1967	Guy Madiot Alpes de Lumière	C. Chareille, M.A. Sellier, S.C.I. Cochet, Cimade Grandoulier, J.R.	Paillet, Bourgeade, Haut comité de la Jeunesse Pallez, Reymond, min. Intérieur
1967 - 1970	C. de Cornulier Compagnons Bâisseurs	Swagten, E.C. J. Sire, Trocquemene, M.C.P. Autussier, Concordia J.P. Loux, S.C.I.	Pallez, min. Intérieur
1970 - 1975	Jean de Chalon Rempart	C. de Cornulier, Jamet, C.B. Bugeaud, Berthet, Coulon, E.C. Du Chene, Concordia Texier, M.C.P. Madiot, A.L. C. Chareille, M.A. J.P. Loux, S.C.I.	Millot, min. Intérieur de Somer d'Assenoy, min. Jeunesse & Sports Paraf, min. Intérieur (1973) Taulelle, " (1974)
1975 - 1978	Jean Bastide Mouvement Chrétien pour la Paix	F. Garcia, C.B. P. Arnould, Rempart J.M. Most, S.C.I.	de Somer d'Assenoy, min. Jeunesse & Sports Aouster, Cannesson, min. Intérieur
1978 - 1979	Françoise Garcia Compagnons Bâisseurs	M. Abhervé, E.C. J. Sire, M.C.P. Y. Paris, Concordia	de Somer d'Assenoy, min. Jeunesse & Sports Cannesson, min. Intérieur
1979 - 1981	Patrick Arnould Rempart	M.C. Abiska, J.R. F. Quesnel, C.B. R. Castagnac, Concordia	Gilmer, min. Intérieur Langlais, J. Pachot, min. Jeunesse & Sports
1981 - 1986	José Jacquemart Etudes et Chantiers	L. Eberhard, M.C.P. F. Doré, S.C.I. D. Bruneau, J.P. Spang, Rempart	B. Laville, M. Lucas, F. Moyen, min. Jeunesse & Sports Giully, min. Intérieur
1986 - 1987	Chantal Debry Rempart	J. Sire, M.C.P. K. Abiska, J.R. A. Bué, E.C. V. Molina, Concordia	Denize, min. Intérieur M. Lucas, Léglise, J. Pachot, min. Jeunesse et Sports
1987 - 1992		V. Molina, F. Festa, A. Godfroy, Concordia A. Bué, E.C. J.C. Muller, J.L. Harribey, S.J. M. Allué, E. Ferezou, N. M. C. Barbé, J.R. M. Biscontinini, M.A.	FIN DE LA COGESTION Les administrations se retirent
1992 - 1995	Jean Bourrieau Solidarités Jeunesses	A. Godfroy, Concordia E. Ferezou, N. M. V. Busson, S.C.I. C. Debry, O. Lenoir, Rempart	

(Abréviations utilisées : A.L. : Alpes de Lumière - C.B. : Compagnons Bâisseurs - E.C. : Études et Chantiers - J.R. : Jeunesse et Reconstruction - M. A. : Moulin des Apprentis - M.C.P. / S.J. : Mouvement Chrétien pour la Paix / Solidarités Jeunesses - N. M. : Neige et Merveilles - S.C.I. : Service Civil International)

1.5. L'ÉVOLUTION DES CHANTIERS DE 1960 À 1990

Recensement statistique des chantiers depuis 1960

DONNEES SUR LES CHANTIERS DES ASSOCIATIONS DE COTRAVAUX	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990
Nombre d'implantations		304	263	272	427		
Nombre de périodes	194		426	554		716	
Nombre de volontaires	4 751	12 122	9 822	8 395	13 110	11 045	12.504
Nombre de journées				157 780	* 296 580	237.285	252.580
Autres données							
Nombre étrangers accueillis		mini 306		2 216	4 552	3 914	3 858
Nombre français envoyés	3 000	3 830		1 278	1 560	1 761	2 141
Échanges. franco-allemands		2 965					

(* en 1980 : inclus le nombre de journées avec l'encadrement)

Les données ont été collectées depuis 1960 par tranche de 5 ans, entre 1960 et 1990. Elles concernent le nombre d'implantations de chantiers, de périodes, de volontaires² (incluant déjà les étrangers accueillis en France), de journées, et les éléments sur les français envoyés à l'étranger, ou échanges spécifiques.

Depuis 1960 les critères de comptabilisation ont évolué : ainsi, les statistiques relatives aux volontaires comprenaient-elles des données sur les chantiers de week-ends ou de petites vacances, les chantiers d'étude - qui ne sont plus pris en compte aujourd'hui. Selon les périodes, d'autres éléments ont été pris en compte : on pouvait compter en 1980, 60.000 journées de chantiers week-end ou avec des volontaires long terme.

Derrière la lecture des chiffres, parfois incomplets du tableau, il faut imaginer des évolutions de comportement, à la fois des associations et des volontaires, qui vont modifier les caractéristiques mêmes d'un chantier.

- Ainsi, n'est-il pas rare, dans les années 1970-1980 de voir des chantiers de 40 à 50 volontaires, même plus parfois avec le S.C.I. Aujourd'hui, les chantiers sont le plus souvent composés de 10 à 20 volontaires.
- Il s'agissait souvent de chantiers plus longs, liés en particulier à cette dynamique de création des équipements socio-éducatifs « lourds ». Ils nécessitaient, pour être menés à bien, de s'inscrire dans la durée.
- Les objectifs des associations ont évolué et l'importance de la vie de groupe ou de l'évolution de chaque individu dans le groupe s'est renforcée.
- Les relations avec l'environnement où le chantier est localisé sont plus importantes : rencontres avec des habitants, participation de la population locale au chantier, etc. ... sont autant de liens qui deviennent partie prenante du chantier.
- Les volontaires eux-mêmes ont évolué et les petits groupes conviviaux sont aujourd'hui plus recherchés que les « grandes interventions » qui sont devenues exceptionnelles, du moins en France. A l'inverse, le contexte humain du chantier, la rencontre, les habitants, les porteurs du projet ont pris toute leur importance.

² Volontaires : les associations utilisent plus facilement le terme de « volontaire » plutôt que celui de « jeune bénévole »

1.6. DE LA COGESTION À LA COORDINATION : TÉMOIGNAGES

Dans la mémoire collective des associations de chantier, il y a « la cogestion », et « l'après cogestion ».

En ce qui concerne les administrations, les personnes qui suivent les chantiers ont pour la plupart changé, et la cogestion ne remplit pas pour les fonctionnaires de l'administration centrale le rôle qu'elle joue dans les associations en tant que repère temporel.

Nous avons voulu interroger quelques acteurs de ces périodes afin d'en repérer des éléments intéressants, des questions essentielles. Les personnes interrogées sont ³:

- Jean Bastide, président de Cotravaux de 1975 à 1978
- Chantal Debry, présidente de Cotravaux de 1987 à 1992
- Jean Pachot, adjoint au Directeur de la Jeunesse et de la Vie associative de 1980 à 1992
- Henri Colombani, chargé de mission à Cotravaux de 1974 à 1987
- Joël Sire, délégué national du M.C.P. de 1964 à 1989

La trame de ces entretiens reprenait les points suivants :

- *Quels ont été les temps forts de Cotravaux, des associations de chantiers, pendant la période de votre engagement ?*
- *Quels étaient les avantages, les inconvénients ou les limites de la cogestion, tant pour les associations que pour les administrations ? L'intérêt d'arrêter la cogestion ?*
- *A partir de votre engagement actuel, comment voyez-vous les apports spécifiques des chantiers ?*
- *Les chantiers de travail volontaire et les relations travail - argent, leur extension à d'autres secteurs.*

Si chacun de ces entretiens a été riche d'enseignements, nous avons choisi de n'en présenter dans cette synthèse que quelques éléments clés, illustrés de courts extraits.

- La naissance de Cotravaux est, avec d'autres, le reflet d'une nouvelle politique de l'Etat, un nouveau « style administratif » lié aux grandes politiques du gaullisme qui concilient à la fois un interventionnisme étatique et des formes de contractualisation entre des agences publiques et des citoyens organisés. Cette politique de coopération est interrompue en 1966 à l'arrivée de François Mitterrand.

« ..(pour l'Etat), C'est avoir (en face de lui) des partenaires qui se définissent eux-mêmes une doctrine commune. Cela facilite le dialogue et évite les fractionnements.Parallèlement à la structure de cogestion, les ministères se réunissaient pour définir des positions communes, faire le point au moins une fois par an »... (Jean Pachot).

- Dans les années 75-80, Cotravaux est vécu par les associations comme le lieu de gestion des crédits d'équipements socio-éducatifs, les « E3 », amenant de fait à une autocensure des associations. Pour les responsables associatifs, la question est posée aujourd'hui : « Était-ce encore de la cogestion ou la garantie pour l'Etat d'une non remise en cause des décisions ? »

« Était-ce de la cogestion, ou était-ce là de l'autodiscipline ? Faire décider par les intéressés eux-mêmes - quitte à ce qu'ils se confrontent entre eux - mais une fois prises, les décisions n'étaient pas contestées parce que c'était un équilibre entre les associations » (Jean Bastide)

- Au delà de la cogestion, et donc de la relation contractuelle avec l'Etat, l'importance du caractère de l'interassociatif de Cotravaux est mis en évidence dans le même temps : capacité de saisir de nouvelles opportunités, richesse de la confrontation de projets, lieu de rencontres indispensable dont la cohérence était assurée, au delà des divergences associatives, par les amitiés profondes entre les personnes.

³ L'entretien prévu avec José Jacquemart, président de 1981 à 1986, ne s'est pas tenu en raison de son décès en juillet 1995.

« On rencontrait des militants avec une présence forte, amoureux de leurs projets.... Au delà des confrontations, les personnes travaillaient à la cohérence de l'ensemble ... Elles avaient un attachement à Cotravaux, et malgré des débats parfois difficiles, c'était un lieu de dynamiques qui finissaient par rejaillir sur tout le monde. » (Jean Bastide).

- 1980 - 1985 : Cotravaux et ses associations sont confrontées à d'importants enjeux de société (lutte contre le chômage, alternative à l'incarcération, développement local, construction de l'Europe et réalité quotidienne de l'international, etc..), et à l'ouverture du « champ du travail volontaire ». C'est aussi le moment de la mise en place de la décentralisation d'une part, et d'autre part de la déconcentration des services et des crédits progressivement à partir de 1983.

«On ne peut pas vivre indemne dans un milieu social sans s'intéresser à un certain nombre de problèmes qui traversent la société (...), mais dans le même temps il ne faut pas perdre notre âme et nos spécificités. » (Chantal Debry)

- 1987 - 1990 : Les administrations se retirent de la cogestion. Commence alors une période difficile de construction d'une coordination autour de valeurs communes, d'intérêts communs à l'ensemble des associations. Ce travail aboutit, prouvant ainsi que si la répartition d'une enveloppe constituait une donnée fondamentale de la « cogestion », ce qui unissait les associations allait bien au delà.

« J'ai eu le souci (comme Présidente) que la coordination associative ne meure pas par indifférence, que l'on continue à mettre nos pratiques sur la table et partager les réalités du terrain (Chantal Debry)

Dans le même temps, c'est un nouveau type de partenariat avec l'Etat qui doit se construire et qui débouchera en 1993 à un mode de travail interministériel associant Cotravaux.

2. COTRAVAUX AUJOURD'HUI

2.1. COTRAVAUX ET SES ASSOCIATIONS

Cotravaux est la coordination pour le travail volontaire des jeunes et réunit plusieurs associations dont le chantier constitue un outil fondamental de formation sociale et d'éducation. Elle a pour but de promouvoir le développement du travail volontaire associatif.

Cotravaux n'organise pas de chantiers, mais coordonne les actions de ses associations membres, participe à la promotion du travail volontaire en mettant en relation les différents partenaires concernés.

Elle est elle-même membre de la coordination nationale des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP) et du Comité de Coordination du Service Volontaire International (CCSVI).

L'assemblée générale de Cotravaux a lieu une fois par an. Les instances élues sont :

- le Conseil d'Administration, élu tous les deux ans par l'assemblée générale
- le Bureau, élu par le conseil d'administration chaque année

Ces instances se réunissent régulièrement. Des groupes de travail fonctionnent de façon continue comme la commission des relations internationales, les rencontres avec les correspondants régionaux, ou de façon ponctuelle sur des thèmes de réflexion.

2.1.1. Les associations membres

Au début de l'année 1996, Cotravaux est composée de douze associations, nationales ou régionales, très diverses par de nombreux aspects. La richesse de cette diversité est une donnée quotidienne de Cotravaux qu'il est important que l'étude mette en évidence.

Action d'Urgence Internationale

L'AUI travaille avec les populations menacées ou victimes de catastrophes naturelles. Par ses actions, l'AUI cherche à construire un monde plus solidaire. Les volontaires contribuent à la connaissance et à la gestion des risques naturels. Ils renforcent les capacités de la collectivité et aident à la formation des acteurs sociaux et à l'émergence d'une société civile responsabilisée. Ses actions, en France ou à l'étranger, sont liées à la prévention par la protection de l'environnement, la lutte contre l'érosion, le reboisement, les interventions de secours auprès des populations sinistrées,....

Alpes de Lumière

Au service de l'étude, de la restauration et de la promotion des richesses du patrimoine naturel, culturel et artistique de Haute Provence. Parallèlement aux chantiers de restauration en faveur des petits monuments ou de la remise en état de sentiers de randonnées dans de petites communes rurales, l'association propose des sorties de découverte, des expositions et des publications à un public très varié, visant à faire connaître le patrimoine de la région.

Compagnons Bâisseurs

Depuis l'origine, les Compagnons Bâisseurs sont réunis par la volonté d'agir pour une grande justice sociale. L'association travaille avec des organismes et des associations pour les aider dans leurs projets de construction ou d'aménagement, ainsi qu'auprès de familles en difficulté pour l'amélioration de leurs conditions de logement. Les chantiers se déroulent en France, en Europe, en Afrique et au Québec et sont des temps de rencontres et la possibilité de découvrir de nouveaux horizons sociaux et culturels.

Concordia

A travers les chantiers internationaux, Concordia souhaite promouvoir la paix, la tolérance, la compréhension entre les peuples et le respect des cultures. Les chantiers sont une école de la démocratie et de la participation encourageant l'esprit et la pratique d'une citoyenneté active. En partenariat avec des communes rurales, les bénévoles, accueillis par les habitants, en France et dans une cinquantaine de pays étrangers, participent à des rencontres interculturelles inoubliables.

Espace Chantiers Environnement Local (ECHEL)

Promotion du développement durable et solidaire par la participation active à l'aménagement, la sauvegarde et la mise en valeur des espaces de vie. ECHEL participe à l'entretien des espaces naturels et à la mise en valeur du patrimoine architectural ou artisanal, à travers ses actions : chantiers de jeunes bénévoles internationaux, éco-chantiers, accueillant des jeunes et des adultes sans emploi, classes - chantiers de découverte, chantiers d'études pour l'environnement et le paysage. Ces actions contribuent à l'effort général de maintien d'une campagne vivante et attrayante pour ses habitants et leurs hôtes.

S'est retirée de Cotravaux en 2006

Fédération Unie des Auberges de Jeunesse (F.U.A.J.)

Les chantiers internationaux sont un moyen sympathique de passer des vacances actives et de rencontrer des amis d'autres pays. La devise « se faire des amis à travers le monde » trouve toute son illustration. Les actions concernent la restauration ou l'aménagement des lieux d'accueil, la protection de la nature et la sensibilisation aux problèmes de l'environnement.

Jeunesse et Reconstruction (J.R.)

Favoriser la paix et la fraternité grâce aux rencontres et aux échanges internationaux, permettre à ses membres de mieux se comprendre, se connaître et prendre conscience des réalités sociales et économiques tant nationales qu'internationales, soutenir le développement des valeurs de citoyenneté et de responsabilité des jeunes sont les buts que se fixe l'association par le biais des chantiers et de diverses activités de voyages.

Neige et Merveilles

L'association propose aux volontaires de participer à la restauration d'un ancien village de mineurs, dans la montagne du haut pays niçois. Ce village est un lieu de rencontres internationales et permet une approche originale du milieu montagnard et des sites archéologiques de la Vallée des Merveilles. Les chantiers s'effectuent en alternance avec des stages d'environnement, des sorties - découvertes de la région et la pratique de sports de montagne.

(Amis du) Service Civil International (S.C.I.)

Depuis la naissance de son mouvement international, le chantier reste l'outil privilégié au service de la promotion de la paix autour duquel les échanges internationaux s'organisent, au sein du mouvement (principalement en Europe, Amérique et en Asie), comme avec des partenaires dans de nombreux pays du monde. La recherche pour établir des échanges interculturels, des nouveaux liens sociaux, pour exercer la tolérance,..., se pratique dans les chantiers : de nombreux projets sont tournés vers l'animation et le travail en lien avec des populations exclues (jeunes en difficulté, personnes handicapées ou âgées, réfugiés, ...) ou centrés sur un thème (solidarité avec le tiers-monde, lutte contre le racisme, alternatives non-violentes ...).

Solidarités Jeunesses (S.J.)

Branche française d'un mouvement international, Action Jeunesse pour la Paix, Solidarités Jeunesses vise à construire une société de justice, de solidarité et de paix. Ses projets associent développement local, insertion de personnes en situation de précarité et échanges internationaux. Les projets accueillent des publics variés et sont proposés à l'étranger dans de nombreux pays, et en France autour de centres d'accueil et de rencontres implantés dans des zones rurales fragiles.

Union nationale des associations régionales Etudes et Chantiers (UNAREC)

UNAREC représente les associations régionalisées d'Etudes et Chantiers. Ces associations mènent localement des actions permanentes en faveur des publics démunis, avec les collectivités locales ou territoriales, pour l'aménagement et l'animation des espaces de vie, dans plusieurs régions françaises et pays du monde.

Union Rempart

Cette association regroupe plus de 150 associations locales de sauvegarde du patrimoine. Elle inscrit son action dans un contexte international grâce à un réseau d'échanges avec des partenaires étrangers. Ses chantiers, qu'ils se déroulent en France ou à l'étranger, s'inscrivent dans une démarche d'aménagement du territoire et de développement local par la sensibilisation à la valeur du patrimoine à partir de l'apprentissage de techniques de restauration et d'archéologie. L'Union Rempart offre aux jeunes la possibilité de se former aux techniques et de prendre des responsabilités dans l'animation de chantiers et dans la vie associative.

2.1.2. La Charte de Cotravaux

L'ensemble des associations de chantiers réunies au sein de Cotravaux se réfère à une histoire commune des chantiers de bénévoles, histoire commencée en 1920 à Verdun, avec le Service Civil International. En 1987, alors que la cogestion se terminait, les associations décidaient de poursuivre, dans des conditions extrêmement difficiles, au sein d'un Cotravaux devenu désormais coordination, le travail entrepris. Il était important que soit explicité, à la lumière des importantes évolutions de société, ce qu'elles avaient décidé ensemble de défendre, de promouvoir, de débattre, au sein de cette coordination.

C'est ainsi qu'après près de deux années de travail, de réflexions, elles se dotaient d'une charte, la charte de Cotravaux.

...« **Celle-ci a pour objet de :**

- *Rappeler les valeurs dont ces chantiers sont porteurs et que souhaitent promouvoir les associations membres de Cotravaux*
- *Formaliser concrètement la pédagogie mise en œuvre par les chantiers de jeunes bénévoles.*
- *Définir les liens qui peuvent exister entre le chantier de jeunes bénévoles et d'autres actions s'inscrivant dans le champ du travail volontaire.*
- *Donner un cadre d'appui et de référence à l'émergence de nouveaux projets.*

Le CHANTIER DE JEUNES BENEVOLES est :

UN LIEU DE RENCONTRE qui permet de dépasser les frontières :

- *nationales*
- *politiques, philosophiques ou religieuses*
- *entre générations*
- *culturelles*
- *sociales*

UN LIEU DE PARTENARIATS MULTIPLES entre :

- *un groupe de jeunes,*
- *une ou plusieurs associations de jeunesse et d'éducation populaire,*
- *les habitants d'une ville, d'un village, d'un quartier,*
- *des élus locaux, des représentants institutionnels,*
- *des travailleurs sociaux, des institutions*

UNE ACTION QUI S'INSCRIT DANS UN PROJET D'ANIMATION ET DE DEVELOPPEMENT LOCAL

- *améliorant les conditions de vie des personnes, leur environnement humain, culturel, matériel ou naturel*
- *au service de l'intérêt général*
- *s'inscrivant dans la durée*
- *dont sont acteurs et que s'approprient la collectivité bénéficiaire et les personnes qui la composent*
- *à travers un partenariat continu*

UN LIEU D'APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETÉ à travers :

- *une démarche volontaire,*
- *une action collective et bénévole,*
- *un travail concret, valorisant et formateur pour le jeune*
- *une découverte de soi, des autres, à travers les différences,*
- *un apprentissage de la solidarité à l'intérieur et à l'extérieur du groupe,*
- *une pratique du dialogue comme mode de résolution des conflits,*
- *une découverte de régions, de coutumes et de cultures,*
- *l'implication du chantier dans un tissu local et associatif,*
- *une pratique régulière de l'évaluation »*

**2.2. LES ASSOCIATIONS ET LEURS SPÉCIFICITÉS :
PRIORITÉS, CONDITIONS DE LA RÉUSSITE**

Au delà des objectifs communs définis dans la charte de Cotravaux, chaque association fait référence, dans les documents qu'elle publie, dans les décisions de ses instances, à des critères spécifiques, à des conditions qui lui sont propres pour affirmer qu'un chantier est réussi...

Ces conditions sont bien sûr liées à l'histoire des associations, mais aussi à leur engagement international, à leur organisation structurelle, etc.

Il est intéressant de relever quelques mots clés dans les textes des associations : ils montrent qu'il s'agit effectivement de conditions spécifiques, puisque très peu de ces mots se regroupent. Ils expriment à eux seuls les préoccupations principales de l'association.

Ainsi :

Alpes de Lumière : Etude, sauvegarde et mise en valeur du patrimoine naturel et culturel de la Haute Provence, action culturelle, échange international, s'impliquer dans un projet de développement local, en compagnie de professionnels, découverte de nombreux sites ruraux.

AUI : pour un monde solidaire, sûr et responsable, des actions de prévention et d'intervention liées aux catastrophes naturelles. Se former pour agir concrètement.

Compagnons Bâisseurs : international, partenariat avec des acteurs de projets locaux, rencontre interculturelle, découverte, sensibilisation, solidarités entre personnes d'horizons sociaux divers.

Concordia : amitié internationale, respect des différences, intérêt général, solidarité, développement local, mobilisation du tissu économique, social, culturel, mobilisation de volontés, bassin de vie, apprentissage de la citoyenneté, travail de qualité, non marchand.

ECHEL : demande locale, travail motivant, à la portée des volontaires, équipe d'animation compétente et enthousiaste, ressources humaines des volontaires, de la population locale, diversité géographique, sociale, hommes - femmes.

FUAJ : expérience de travail enrichissante, vacances actives, découvertes de régions et de leur culturel, rencontrer des amis d'autres pays, sensibilisation.

Jeunesse et Construction : combattre la discrimination, favoriser la paix, mieux se connaître, participer activement à un projet collectif, promouvoir la citoyenneté et la responsabilité, échanges internationaux de jeunes, travail collectif, vacances actives.

Neige et Merveilles : rencontres et échanges entre jeunes de pays et de régions différents, découvrir la vie en montagne et les gens qui y vivent, apprendre des techniques de construction et de restauration de bâtiments.

Service Civil International : action internationale pour construire la paix et la justice sociale, compréhension mutuelle, participation active de chacun, solidarité, engagement personnel et volontaire de personnes pour une action collective.

Solidarités Jeunesses : action au service de la paix, de la justice et de la solidarité humaine, participation à la vie sociale locale, nationale et internationale. Développement local soucieux de l'individu, de l'environnement et du patrimoine culturel.

Union Rempart : initiative locale, connaissance et mise en valeur du patrimoine, projet de réutilisation, développement local en milieu rural, volontaires et population locale associés, travail de qualité, accès des volontaires aux responsabilités associatives.

UNAREC : éducation populaire, demande locale, projets locaux liés à l'environnement, intérêt général, formation autour de l'activité, aménagement et animation des espaces de vie, construction de nouvelles relations sociales, nouveaux rapports au travail fondés sur le partage et la solidarité.

Partie sur l'implantation régionale → voir site de Cotravaux : www.cotravaux.org

2.5. LA DIMENSION INTERNATIONALE DE COTRAVAUX ET DE SES ASSOCIATIONS MEMBRES

2.5.1. La dimension internationale des associations

Selon leur ancrage historique et leurs spécificités, les associations ont développé des échanges internationaux autour des chantiers .

Pour les associations membres d'un mouvement international, les échanges se font naturellement avec les autres branches. Chaque mouvement a aussi initié des partenariats dans d'autres pays ou régions afin de favoriser les échanges de jeunes : par exemple avec les pays d'Europe de l'Est dès 1955, avec les pays du Maghreb, du Moyen Orient, de l'Afrique, de l'Amérique du Nord et du Sud...

Les relations s'établissent à la suite de contacts privilégiés avec des associations locales, de jeunesse, d'élèves ou d'étudiants par exemple, ou au travers de programmes initiés par les services culturels français ou le ministère des Affaires Etrangères.

Au fur et à mesure des années, les associations qui n'étaient pas parties prenantes d'un mouvement international ont structuré leurs partenariats et ont mis en place des coordinations, telle l'ALLIANCE. Créée en 1979, cette coordination européenne d'organisations nationales de chantiers permet aux associations de se retrouver pour organiser et évaluer leurs échanges chaque année. Le CCSVI⁴ regroupe les associations nationales et les organisations internationales de chantier et de travail volontaire à l'échelle mondiale.

D'autres associations participent à des coordinations spécifiques d'une thématique : comme REMPART, membre du Forum Européen des Associations pour le Patrimoine.

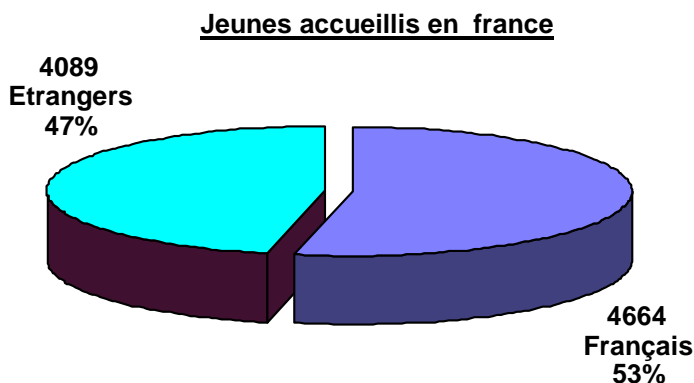
ASSOCIATIONS	MOUVEMENT INTERNATIONAL	COORDINATION INTERNATIONALE	PARTENAIRES À L'ÉTRANGER
Alpes de Lumière			Associations d'étudiants
Action d'Urgence Internationale	A.U.I.	CLONG C.E.	Associations d'urgence, reconstruction, d'étudiants et divers
Compagnons Bâisseurs	I.B.O.	CCSVI	Organisations de jeunesse et divers
Concordia		ALLIANCE / CCSVI	Organisations de jeunesse
ECHEL			Services culturels d'ambassades et divers
F.U.A.J.	I.Y.H.F.		Divers
Jeunesse et Reconstruction		ALLIANCE / CCSVI	
Neige et Merveilles			Occasionnels
Service Civil International	S.C.I.	CCSVI	Assoc. de volontariat et divers
Solidarités Jeunesses	Action Jeunesse pour la Paix (MCP)	CCSVI	Assoc. de volontariat et divers
U.N.A.R.E.C.		ALLIANCE / CCSVI	Assoc de volontariat et divers
Union REMPART		Forum Européen des Associations pour le Patrimoine	Associations et écoles d'archéologie et d'architecture.

⁴ Comité de Coordination du Service Volontaire International

2.5.2. Données statistiques des échanges

Les graphes ci-dessous présentent les échanges réalisés par 10 associations en 1994 (hormis Jeunesse et Reconstruction et Alpes de Lumière dont nous avons repris les chiffres 1993).

Le volume des échanges représente **8753** jeunes bénévoles accueillis dans des chantiers en France, soit **4664** français et **4089** étrangers. **2634** français ont participé à des chantiers organisés à l'étranger.



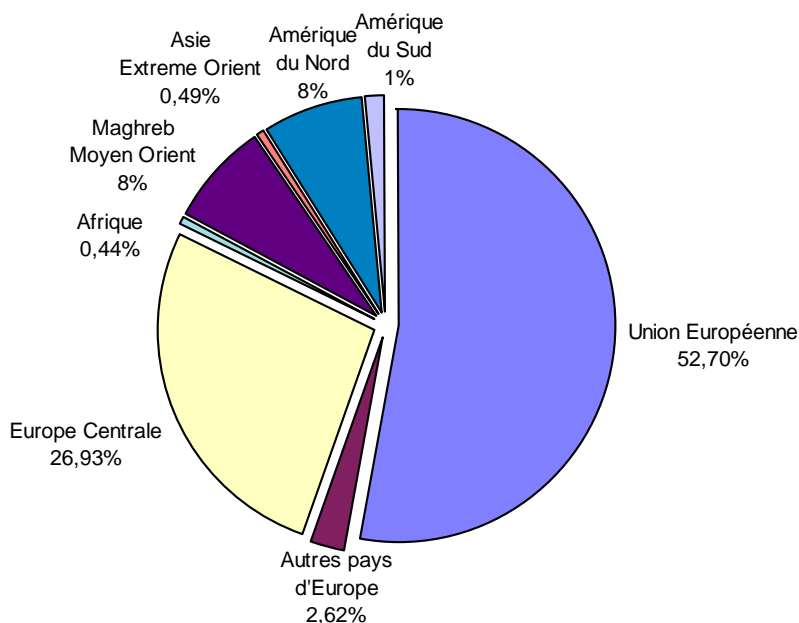
Les associations recherchent la réciprocité et l'équilibre dans les échanges établis, avec leurs partenaires, et avec les pays autant que possible. Il est évident que certains jeunes étrangers ont plus de difficulté à se déplacer, que ce soit en raison des frais de voyage ou des problèmes d'obtention des visas. Ainsi les jeunes venant des pays du Maghreb, d'Afrique, d'Asie, du Moyen Orient sont moins nombreux à être accueillis en France que les français se rendant dans ces pays.

Pour certaines régions du monde, il existe un relatif équilibre dans les échanges entre envois et accueils.

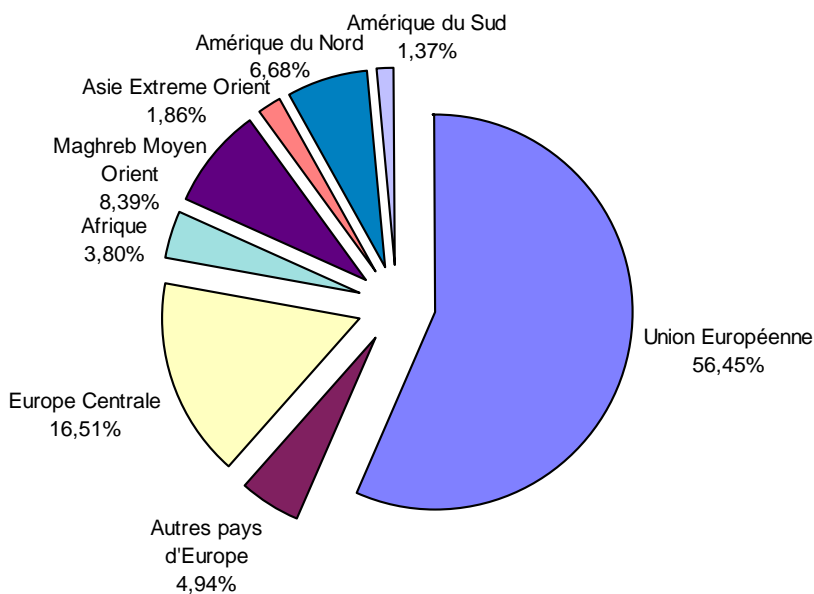
En 1994, 58 pays ont été concernés par les échanges :

REGION / PAYS	JEUNES ÉTRANGERS ACCUEILLIS EN FRANCE	JEUNES FRANÇAIS PARTIS A L'ÉTRANGER
Union Européenne : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède	2155	1487
Autres pays d'Europe : Albanie, Croatie, Islande, Macédoine, Norvège, Slovaquie, Suisse, Turquie	107	130
Europe Centrale : Arménie, Bulgarie, C.E.I., Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Slovaquie, République Tchèque, Ukraine	1101	435
Maghreb / Moyen Orient : Algérie, Maroc, Tunisie, Egypte, Liban, Palestine	323	221
Afrique : Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Ouganda, Sénégal, Sierra Leone, Togo	18	100
Asie, Océanie Extrême-Orient : Australie, Inde, Japon, Népal, Philippines, Sri Lanka	20	49
Amérique du Nord : Canada, États-Unis	311	176
Amérique du Sud : Bolivie, Chili, Costa Rica, Mexique, Pérou	54	36
TOTAL	4089	2634

Provenance des jeunes étrangers accueillis



Destination des jeunes français vers l'étranger



(Données 1994)

2.5.3. Les relations internationales à Cotravaux

Du fait de l'importance donnée par les associations membres à la dimension internationale et des priorités affirmées lors des assemblées générales, une commission Relations Internationales fonctionne à COTRAVAUX.

Le travail de cette commission a évolué selon le contexte international et les orientations des associations dans le développement de leurs échanges : Maghreb dans les années 70, « Europe de l'Est » pendant la Guerre Froide; plus récemment Union Européenne, « Ex-Yougoslavie », Moyen Orient...

La commission Relations Internationales est tout d'abord un lieu de partage d'informations et d'expériences permettant de dégager des préoccupations communes : formation de volontaires, obtention des visas, coût et financement des échanges, partenariats...

Au fur et à mesure des années, ces temps de rencontre ont permis :

- à certaines associations de s'engager plus largement dans les échanges internationaux,
- de mettre des compétences et des moyens en commun (stages de formation entre plusieurs associations...),
- d'engager et de soutenir des actions interassociatives :
 - Missions d'étude et de recherche de partenaires,
 - Accueil de Délégations étrangères (représentants d'organisations, de mouvements ou de gouvernements);
 - Envoi et accueil de volontaires français et étrangers, d'animateurs ou de responsables associatifs dans des chantiers ou des formations;
 - Formations communes, évaluations, séminaires de réflexion.

Dans certains cas particuliers , COTRAVAUX, avec l'accord des associations, initie, coordonne et gère des programmes.

C'est le cas pour les actions en Ex-Yougoslavie depuis 1992 et pour un programme Moyen Orient en 96: missions de contact, formation des volontaires, coordination des échanges, relations avec les partenaires, évaluation et suivi.

2.6. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

2.6.1. Questionnaire aux associations de Cotravaux

Le questionnaire destiné aux associations a été conçu en fonction de deux objectifs principaux:

- Recueillir des données sur l'ensemble des chantiers de jeunes bénévoles mis en oeuvre par les associations membres de Cotravaux en 1993, 1994 et 1995. En effet, la mise en évidence des apports des chantiers doit s'appuyer sur des éléments descriptifs qui en précisent la nature et sur des éléments chiffrés qui en donnent l'importance.
- Réaliser un tableau de bord qui soit établi chaque année et qui facilite des comparaisons, d'une année à l'autre pour mesurer les évolutions, sentir les grandes tendances, et éventuellement modifier des stratégies. Il va sans dire que ce tableau de bord est intéressant tant pour les associations que pour les services de l'Etat. Au moment de la rédaction de cette étude, ce tableau de bord n'a pu être construit de façon définitive et sera retravaillé après l'étude.

Le questionnaire a été travaillé en plusieurs temps en 1993, avec des apports du Conseil d'Administration de Cotravaux, du comité de pilotage de l'étude. Il a été remanié en 1994 afin qu'il s'ajuste au mieux aux données pouvant être collectées par les associations, c'est-à-dire en tenant compte soit de l'imprécision de résultats, soit de lacunes résultant de l'inadaptation de questions aux réalités des associations ou de l'imprécision de la demande.

2.6.2. Données chiffrées 1994

- **Implantations des chantiers** (tableaux 1 et 2)

Dans un même lieu de chantier (site), plusieurs opérations peuvent se dérouler en même temps ou se succéder (périodes).

Si on constate que les associations de Cotravaux sont présentes sur l'ensemble du territoire (hormis les DOM), la répartition des sites est inégale en raison du fait que :

- soit plusieurs associations sont présentes dans la même région (exemple en Provence - Côte d'Azur, Midi-Pyrénées)
- soit certaines associations ne sont présentes que dans une région (exemple Alpes de Lumière, Neige et Merveilles)

Les régions où le nombre de sites est important sont en ordre décroissant :

Rhône alpes	58
Auvergne	51
Languedoc Roussillon	49
Midi-Pyrénées	40
Provence -C.A.	28
Poitou Charente	19

On constate qu'à partir d'un même site certaines régions organisent beaucoup d'opérations (telles en Auvergne, Languedoc, Pays de Loire, Poitou Charente, Provence, Rhône Alpes, pour les plus significatives), ce qui donnent un ordre assez différent :

Languedoc Roussillon	83
Auvergne	82
Rhône Alpes	79
Midi-Pyrénées	56
Provence - C.A.	46

Implantations par région des chantiers mis en œuvre par les associations de Cotravaux :

Données recueillies auprès de toutes les associations

Tableau 1
(Synthèse du tableau 2)

REGION	TOTAL			
	SITES	%	PERIODES	%
ALSACE	2	0,53%	2	0,35%
AQUITAINE	13	3,43%	16	2,77%
AUVERGNE	51	13,46%	82	14,19%
BOURGOGNE	18	4,75%	22	3,81%
BRETAGNE *	7	1,85%	7	1,21%
CENTRE	7	1,85%	10	1,73%
CHAMPAGNE ARDENNE	1	0,26%	2	0,35%
CORSE	0	0%	0	0%
FRANCHE COMTÉ	18	4,75%	16	2,77%
ILE DE FRANCE	18	4,75%	27	4,67%
LANGUEDOC ROUSSILLON	49	12,93%	83	14,36%
LIMOUSIN	5	1,32%	7	1,21%
LORRAINE	12	3,17%	22	3,81%
MIDI-PYRÉNÉES	40	10,55%	56	9,69%
NORD PAS DE CALAIS	4	1,06%	10	1,73%
BASSE NORMANDIE	4	1,06%	7	1,21%
HAUTE NORMANDIE	4	1,06%	4	0,69%
PAYS DE LOIRE	13	3,43%	29	5,02%
PICARDIE	8	2,11%	11	1,90%
POITOU CHARENTES	19	5,01%	32	5,54%
PROVENCE/Côte d'azur	28	7,39%	54	9,34%
RHÔNE ALPES	58	15,30%	79	13,67%
TOTAUX	379	100%	578	100%

* Données partielles

• **Typologie, nature des actions**

Synthèse du tableau 3 :

NATURE DE L'ACTION	LOCALISATION			
	RURAL	%	URBAIN	%
Amélioration du cadre de vie (aménagement aires de jeu, places,...)	14	3,23	4	4,40
Équipements socioculturels ou sportifs (salle de fête, CAS...)	29	6,68	8	8,79
Amélioration de l'habitat (rénovation, réhabilitation)	2	0,46	9	9,89
Espaces naturels (rivières, forêts,...)	69	15,90	9	9,89
Patrimoine monumental, archéologique (château, village)	255	58,76	29	31,87
Petit patrimoine rural (calvaire, four à pain, lavoir ...)	59	13,59	6	6,59
Autres (animation sociale en milieu urbain)	6	1,38	26	28,57
TOTAUX	434	100 %	91	100 %

(données recueillies auprès des associations, sauf l'UNAREC)

Le tableau 3 présente le détail de la répartition des actions par association. Pour les associations, les chantiers se tiennent en milieu rural, plutôt qu'urbain, sauf pour les Compagnons Bâisseurs et le Service Civil International.

La nature des chantiers peut être regroupée, toutes localisations confondues, selon des thématiques plus globales liées à:

- Environnement (cadre de vie, espaces naturels) 96 soit 18 %
- Patrimoine (patrimoine monumental ou petit patrimoine) 349 soit 67 %
- Equipement, amélioration de l'habitat 79 soit 15 %

• **Dimension internationale** (tableau 4)

La dimension internationale des chantiers est largement partagée par les associations, la plupart des chantiers accueillant des participants de l'étranger. Sur 577 chantiers organisés, 547 sont internationaux et parmi ceux-ci 51 % portent sur des échanges bilatéraux ou trilatéraux.

• **Les bénévoles accueillis et envoyés**

Les bénévoles accueillis (tableau 5)

Quelques constats :

- **Répartition français - étrangers** : il existe globalement un équilibre, avec quelques nuances selon les associations :
 - équilibre pour l'UNAREC et Neige et Merveilles
 - avec une majorité de français pour Alpes de Lumière, FUAJ , et Rempart
 - avec une large majorité d'étrangers pour les autres associations, sauf Solidarités Jeunesses si on ajoute la participation des jeunes locaux
- **Répartition par âge** : l'âge des bénévoles est globalement supérieur à 18 ans (78,75%), et nettement entre 18 et 25 ans pour toutes les associations . Les moins de 18 ans représentent 21,25 %, et concernent la tranche 15-17 ans (sans les chiffres de Solidarités Jeunesses qui accueille des moins des 15 - 17 ans); les données correspondant aux moins de 15 ans concernent deux associations (Rempart, UNAREC).
Les plus de 35 ans représentent globalement presque 6 %, mais 16 % au SCI et 9,5 % à Rempart.
- **Statuts** : majorité d'étudiants (ou scolaires). Cependant on peut mettre en corrélation le nombre non négligeable de salariés (16%) avec l'âge supérieur à 25 ans 16,14 %)
- **Jeunes en difficulté** : la participation est de 9,20% pour les jeunes ressentis comme en difficulté et les jeunes handicapés. Parmi les 729 jeunes ressentis en difficulté, on peut déduire que 361 viennent de quartiers difficiles et 102 de zones rurales fragiles.
Toutefois le fait pour des jeunes d'habiter des quartiers recensés comme difficiles, ou des zones rurales fragiles, ne permet pas de les qualifier nécessairement comme étant eux-mêmes en difficulté. Il est donc délicat d'exploiter et d'analyser ces données.
- **Fidélisation** : les données ne sont pas connues par toutes les associations ou ne sont exploitables que par rapport à la fidélisation à un même lieu de chantier (ex. Rempart).
- **Jeunes locaux** : leur participation s'ajoute à celle des français soit au total 5.240 . A noter que les associations n'ont pas les mêmes modes d'enregistrement des inscriptions.

Les jeunes français partis à l'étranger (tableau 6)

2634 jeunes français sont partis dans des chantiers à l'étranger (voir partie 2.5 sur la dimension internationale des associations). La plupart des remarques faites pour les jeunes bénévoles accueillis prévalent aussi pour les envois.

Les associations envoient généralement des jeunes de plus de 18 ans à l'étranger, même si des possibilités s'ouvrent depuis peu pour les 15 - 17 ans. La participation des personnes de 25 à 35 ans est nettement plus forte que pour les accueils.

La proportion de jeunes en difficulté allant dans d'autres pays est faible.

• **Encadrement des chantiers** (tableaux 7, 8, 9)

Les données ont été traitées globalement pour l'ensemble des associations.

- Le nombre total de personnes concernées par la préparation, l'organisation et la réalisation des chantiers représente : 1060 encadrants des associations sous divers statuts (tableau 7)
773 élus associatifs (tableau 8)
167 encadrants « extérieurs », techniques ou pédagogiques (tableau 9)
soit **2.000** personnes.
- L'encadrement direct dans les chantiers peut être rapporté aux encadrants associatifs (hors coordination administrative) et avec les encadrants extérieurs, soit :
 $1060 + 167 - 118 = 1.109$ personnes
- Nombre de personnes engagées dans l'encadrement rapporté aux nombres de périodes de chantier représente :
 $1109 / 578 = 1,91$ soit en moyenne **2** par chantier
- Nombre d'encadrants rapporté aux volontaires accueillis :
 $1109 / 8753 = 0,12$
soit en moyenne **1** encadrant pour **8** jeunes

Tableau 7

STATUTS	PERSONNES & TEMPS	NOMBRE TOTAL DE PERSONNES		NOMBRE DE PERSONNES ET TEMPS PASSE SELON LEURS FONCTIONS							
				PEDAGOGIQUES		TECHNIQUES		COORDINATION ADMINISTRATIVE		PERIPHERIQUES	
				PERS.	en PT	PERS.	en PT	PERS.	en PT	PERS.	en PT
SALARIES	plein temps (PT)	135	117,44	40	37,33	38	38,91	56	40,7	1	0,5
	temps partiel (TP)	32	19,5	9	4,7	8	5,3	13	8	2	1,5
	C.E.S.	32	15			10	4,5	4	2	18	8,5
	Occasionnels	336	32,34	169	13,04	159	16,6	5	1,7	3	1
AUTRES STATUTS	Objecteurs	54	50,79	23	22,33	21	19,46	7	6	3	3
	Volont. à long terme	12	5,55	3	1,25			8	3,3	1	1
	Autres (stagiaires, ...)	2	1	1	0,5	1	0,5				
BENEVOLES	Permanents (PT)	16	12	7	5	5	4,5	4	2,5		
	Occasionnels	441	30,95	261	10	153	12,2	21	6,75	6	2
TOTAUX		1060	284,57	513	94,15	395	102	118	70,95	34	17,5

Tableau 8

ELUS ASSOCIATIFS	NOMBRE DE PERSONNES	NOMBRE DE MOIS
		773

Tableau 9

ENCADRANTS EXTERIEURS DES CHANTIERS		NOMBRE DE PERSONNES	NOMBRE DE MOIS
ENCADRANTS TECHNIQUES	Salariés	16	21
	Artisans	17	19,2
	Mise à disposition (commune,...)	112	97,7
	Autres	4	2
ENCADRANTS PEDAGOGIQUES	Salariés	9	12
	Mise à disposition (commune, ...)	9	6,5
TOTAUX		167	158,4

• Moyenne des journées de chantier par période

ASSOCIATIONS	PERIODES	JOURNEES	NOMBRE MOYEN DE JOURNÉES PAR CHANTIER
COMPAGNONS BÂTISSEURS	23	5.323	231,5
CONCORDIA	60	16.723	278,7
FUAJ	6	1.019	185,3
SCI	26	3.107	119,5
SOLIDARITÉS JEUNESSES	48	16.786	349,7
UNAREC	55	14.604	265,5
REMPART	243	79.105	325,5

Ce tableau met en évidence pour quelques associations le nombre moyen des journées travaillées avec les bénévoles lors d'une période de chantier.

Toutes ces associations confondues, la moyenne pour un chantier (une période) est de :

296,77 journées

• **Partenariat**

Les associations ont été interrogées sur les partenaires partie prenante de la mise en œuvre et de la réalisation des chantiers. Les partenaires cités par 6 des associations sont les suivants :

PARTENAIRES LOCAUX	LIENS %	NATURE DU PARTENARIAT					
		FINANCIER	CONTRACTUEL	EXPERTISE CONSEIL	INTERVENTIONS SUR CHANTIER	MISE A DISPOSITION	CONTROLE EVALUATION
ASSOCIATIONS	22,0%	8,2%	27,4%	24,8%	36,9%	27,9%	20,9%
CPIE, conservatoire des sites	1,8%	1,9%	2,1%	4,1%	3,1%	1,4%	1,3%
COMMUNES	22,9%	31,7%	30,5%	14,0%	29,7%	36,5%	20,5%
STRUCTURES INTERCOMMUNALES	1,8%	2,2%	2,1%	1,7%	3,1%	2,7%	2,6%
COLLECTIVITES TERRITORIALES	15,6%	24,3%	17,9%		3,6%	11,3%	12,4%
SERVICES EXTERIEURS ETAT	18,3%	30,2%	14,0%	24,8%	11,3%	2,7%	24,8%
ETABLISSEMENTS PUBLICS (ONF, parcs...)	0,7%	0,7%	0,4%	1,7%	0,5%	0,5%	1,3%
ENTREPRISES	8,9%		3,2%	4,1%	2,6%	16,2%	2,6%
PROGRAMMES EUROPEENS (OFAJ,...)	7,6%		1,8%	24,8%	9,2%	0,9%	13,7%
AUTRES	0,5%	0,7%	0,7%				

On peut noter qu'à de rares exceptions la nature du partenariat établi est toujours multiple :

- avec les associations : interventions et mises à disposition sont citées prioritairement
- avec les CPIE : expertise et conseils, interventions
- avec les communes : conventions et mises à disposition
- avec les structures intercommunales : interventions et mises à disposition
- avec les collectivités : les aspects financiers et contractuels sont majeurs
- avec les services de l'Etat : au delà des financements, conseils et évaluation
- même nature de partenariat avec les programmes européens qu'avec les services de l'ETAT
- le lien avec les entreprises est non négligeable, notamment en matière de mise à disposition

3. L'ETAT ET LES CHANTIERS DE JEUNES BENEVOLES

3.1. LES OBJECTIFS DE L'ETAT : LA CIRCULAIRE INTERMINISTÉRIELLE 1995

Nous avons déjà vu comment les circulaires émanant des différents départements ministériels s'inscrivaient, dans les priorités qu'elles mettaient en avant, dans l'histoire.

Le développement important du chômage en France et en particulier le chômage des jeunes, ainsi que l'importance des phénomènes d'exclusion, vont conduire l'ensemble des ministères à vouloir introduire cette préoccupation dans certaines de leurs politiques.

Bien que cette préoccupation soit partagée de manière forte par les associations elles estiment qu'en tant que tels, les chantiers de jeunes, par l'apprentissage de la citoyenneté qu'ils mettent en oeuvre, constituent un élément important, en amont, de la lutte contre l'exclusion.

En 1993, à l'initiative de Direction de la Jeunesse et de la Vie Associative, ministère de la Jeunesse et des Sports, une démarche d'interministérialité était engagée pour une circulaire commune « chantiers de jeunes 1994 », démarche doublée d'une concertation avec les associations de chantiers, et en particulier Cotravaux.

Cette initiative aboutissait en 1994 à une circulaire « chantiers de jeunes bénévoles 1994 » signée par quatre ministères : Jeunesse et Sports, Culture et Francophonie, Environnement, Affaires Sociales Santé et Ville.

Cette interministérialité, confirmée pour 1995, réfléchi avec d'autres ministères tels que l'Agriculture et la Forêt est un objectif essentiel, et commun aux ministères intéressés par les chantiers.

Cette instruction pour 1995 indique que :

« Un chantier est un lieu d'éducation, d'échange de connaissances et d'acquisition de savoir-faire individuels dans la réalisation d'un projet collectif qui met l'accent sur la vie de groupe et la relation aux autres.

Parce que les chantiers de jeunes sont des lieux privilégiés de préparation à l'exercice de la citoyenneté des jeunes et qu'ils peuvent contribuer à leur insertion sociale et professionnelle, les partenaires ministériels signataires de la présente instruction ont décidé de renforcer l'action de l'état entreprise depuis plusieurs années pour ce programme, en liaison avec les associations et les collectivités territoriales, voire les entreprises ».

3.2. LES CRITÈRES DE L'ETAT

Les critères communs à l'ensemble des ministères sont expliqués là clairement en annexe 1 de la circulaire 1995. Quelques-uns apparaissent particulièrement en concordance avec les priorités également présentées par les associations : caractère bénévole de la démarche, dimension collective du projet, mixité culturelle et sociale, qualité de la réalisation, insertion du chantier dans le tissu local, impact sur le développement local ... Il s'agit en fait de priorités qui se sont construites dans la pratique de l'échange entre administrations et associations les replaçant chacune dans leur contexte respectif.

La circulaire définit également des critères spécifiques à chaque département ministériel. Critères communs ou spécifiques, ils renvoient pour la plupart d'entre eux aux valeurs de l'Education populaire.

3.2.1. Critères communs à l'ensemble des ministères

1. Caractère bénévole de la démarche

Le chantier de jeunes bénévoles ne saurait se confondre avec un chantier d'insertion, ce qui implique que les participants ne sont pas rémunérés. Seuls les encadrants peuvent l'être éventuellement. Il est cependant admis que dans le cadre d'une démarche bien identifiée, intervenant en relais du chantier de jeunes bénévoles, des stagiaires de la formation professionnelle, des bénéficiaires de contrats emploi solidarité, du revenu minimum d'insertion, peuvent participer au même chantier. Il s'agit dans ce cas d'une nouvelle action spécifique et non d'une démarche commune.

2. Dimension collective du projet

*Le chantier est un séjour collectif d'un groupe, avec hébergement pendant une certaine durée, autour d'un **projet pédagogique** comportant une dimension éducative et technique. (un appui technique peut être apporté soit par les services déconcentrés, soit par une association nationale organisatrice de chantiers de jeunes).*

3. Le public concerné

Le chantier de jeunes bénévoles est un lieu d'échanges privilégié entre des jeunes d'horizons variés, français ou étrangers, de régions rurales ou urbaines et d'origines sociales et culturelles variées. C'est le brassage interculturel qui fait la richesse du chantier.

4. Age

S'il ne paraît pas souhaitable de fixer des fourchettes d'âge rigides, les jeunes de 16 à 25 ans sont principalement visés par le dispositif. En effet, les rencontres inter-générationnelles participent à la démarche pédagogique du chantier et sont un facteur d'enrichissement mutuel. S'agissant de publics mineurs, les règles de protection des mineurs (déclarations, ...) doivent être rigoureusement appliquées.

5. Prix du séjour

Une participation est généralement demandée aux bénévoles, cependant il convient de veiller à ce que le coût soit modéré et ne constitue pas un frein d'accès au chantier.

6. Encadrement

Un soin particulier doit être apporté au choix de l'encadrement ; il convient de veiller à la qualité de l'équipe technique et de l'équipe pédagogique.

7. Nature et qualité de la réalisation

Deux aspects doivent être pris en compte :

- *le caractère technique des activités (réalisation concrète d'un travail)*
- *le caractère pédagogique des activités périphériques à la réalisation (activités culturelles et sportives, animation). Il est particulièrement important de rechercher l'intérêt et l'adhésion des jeunes au projet, ce qui implique une information suffisante préalable au chantier.*

8. Durée du travail

La durée du travail ne doit pas être excessive. Une moyenne de 30 heures par semaine de travail effectif paraît pouvoir être retenue.

9. Insertion du chantier dans le tissu local

Il convient de veiller à ce que l'activité du chantier ne concurrence pas l'artisanat local et de favoriser des échanges avec la population locale et un recours aux savoir-faire locaux.

De même le chantier doit contribuer à l'animation locale et faire l'objet d'une valorisation.

10. Impact sur le développement local

La contribution du chantier au développement local, sur les plans culturels et économiques sera recherchée. Vous veillerez à privilégier les projets présentant un intérêt général pour la collectivité et dont la pérennité est assurée.

11. Sécurité - Assurances

Les associations organisatrices de chantiers devront prévoir le renforcement, auprès des bénévoles, de l'information sur les règles et consignes de sécurité, produire une attestation d'assurances, assurer la formation et la responsabilisation de leurs cadres.

3.2.2. Les critères spécifiques à chaque ministère

Dans la circulaire interministérielle pour 1995, le ministère des Affaires Sociales et le ministère de l'Environnement reprennent en termes de type de chantiers, de publics et de conditions de mise en oeuvre, des priorités qui viennent s'ajouter aux critères définis en commun, tandis que le ministère de la culture s'attache aux aspects de surveillance et d'autorisation des travaux des administrations compétentes.

- Pour le ministère des Affaires Sociales, un des objectifs est de redonner confiance aux jeunes et de développer leur capacité à établir des liens sociaux, de les amener à accepter les règles de vie collective, de leur permettre d'être reconnus et valorisés, etc. .

- Pour le ministère de l'Environnement, l'objectif est de permettre aux jeunes de comprendre l'intervention concrète sur l'environnement.

(.....)

3.4.2. Analyse qualitative, réalisée par la Direction Jeunesse et Vie Associative en 1994

L'analyse qualitative présentée ici a pour objectif initial de confronter les résultats de l'étude sur les effets des chantiers de jeunes bénévoles, et d'enrichir le bilan réalisé annuellement par la mission Evaluation - Recherche du ministère de la Jeunesse et des Sports à partir des questionnaires que remplissent, chaque année, les associations organisatrices de chantiers de jeunes bénévoles.

Il était impossible de passer « à la loupe » tous les chantiers réalisés sur le territoire national. C'est pourquoi nous avons fait le choix de cinq régions (Auvergne, Bretagne, Bourgogne, Ile-de-France, Rhône-Alpes) à la fois « au hasard », mais aussi en fonction de leur représentativité sur la carte de France, de l'éventail des associations représentées, et du nombre - inégal - de chantiers qui s'y sont déroulés (données 1994).

Cette analyse porte sur 181 chantiers effectivement réalisés, soit 38,3 % de ceux qui se sont déroulés la même année. Elle ne se réclame d'aucun fondement scientifique, mais se veut un reflet des enquêtes directes renseignées par chaque association. Elle ne se veut ni critique, ni explicative : les termes repris sont généralement ceux qui sont utilisés par les associations elles-mêmes. Elle s'est intéressée aux questions ouvertes suivantes :

- **Action sociale** : que recouvre cette notion pour les organisateurs de chantiers, par rapport aux actions liées au patrimoine ou à l'environnement ?

- **Objectifs techniques et pédagogiques prévus et réalisés** : il s'agissait pour nous d'appréhender à la fois les contenus de ces objectifs et les motifs des écarts éventuels pouvant être constatés.
- **Difficultés rencontrées** : il nous paraissait important d'obtenir une certaine « image » des difficultés auxquelles pouvaient être confrontées les associations organisatrices de chantiers dans leur travail quotidien.
- **Suites envisagées** : quelles suites sont données, ou envisagées pour les chantiers en cours ?
- **Animations mises en œuvre pour la population locale d'une part, et pour les jeunes participants aux chantiers d'autre part** : il nous est apparu important de retenir cet item afin de mieux voir en quoi les chantiers de jeunes bénévoles s'inscrivaient, par leur projet pédagogique, dans une véritable dynamique locale.
- **Difficultés d'intégration/modes spécifiques d'accompagnement** mis en place : il s'agissait ici de mieux cerner les problèmes particuliers rencontrés par les associations dans l'accueil des jeunes et les méthodes d'adaptation qu'elles ont dues ou pues mettre en œuvre.

La difficulté de cet exercice a tenu au fait qu'à chaque chantier, pour chacun de ces *items*, une réponse spécifique a été apportée. Il n'en apparaît pas moins un certain nombre de constantes que nous tenterons de faire apparaître, au risque d'appauvrir les dynamiques locales générées par chaque association, chaque personne, salariée, volontaire ou bénévole, chaque élu, chaque habitant qui a apporté sa pierre à la réussite d'une telle entreprise.

3.4.2.1. Action sociale

L'enquête nationale fait apparaître respectivement la répartition suivante quant à la nature des actions réalisées dans le cadre des chantiers de jeunes bénévoles : Patrimoine : 57,2 %, Environnement : 25,21 % et Action Sociale : 16,74 % (non réponse : 0,85 %).

Il nous a semblé important de tenter de mieux comprendre ce que les associations mettaient sous le vocable « Action Sociale ». Les interprétations sont assez diverses : c'est l'accueil de jeunes, voire de publics, en difficulté qui est le plus souvent cité ; si la nature des difficultés n'est pas toujours clairement définie (suffit-il d'être originaire d'un site DSQ pour être considéré en difficulté ?), lorsqu'elle l'est, il s'agit de jeunes issus de foyers, placés en institution, de Rmistes, ou de TIG (très rare).

Vient ensuite l'accueil de handicapés physiques : certains chantiers semblent s'être « spécialisés » dans l'intégration de ce public à d'autres groupes, y compris internationaux.

Parfois les chantiers de jeunes bénévoles portent sur l'aménagement de lieux concernant des populations en difficulté : il peut s'agir d'équipements adaptés à des handicapés ou bien d'aménagements particuliers destinés à revaloriser des quartiers défavorisés (terrains de jeux pour les enfants, local pour les jeunes, piste VTT etc. ...). A ces actions, est associé un souci de lutte contre la délinquance, de revitalisation du tissu social, etc. ... Ces chantiers peuvent être menés par des associations locales, affiliées ou non à des mouvements d'Education populaire, et intégrer uniquement des jeunes du quartier ou de la cité, soit avoir pour projet de mélanger des populations diverses, voire internationales, dans un souci éducatif.

Enfin, est évoquée la notion d'insertion : elle est généralement présentée comme instrumentée sous l'aspect de la formation ou l'apprentissage du « savoir-faire » (en particulier dans les métiers du bâtiment) plus que du savoir-être.

Cette notion est cependant énoncée implicitement par les effets de la participation à une activité de groupe ou par le thème même du chantier : sensibilisation des jeunes à l'importance de leur environnement, à la nature et à l'écologie ; participation à la vie associative, à la vie collective ; formation à l'esprit d'équipe etc. ...

Il paraît important de noter que les associations ne considèrent pas les chantiers comme relevant de l'action sociale, mais de l'environnement ou du patrimoine (thèmes supports des chantiers) alors qu'elles accueillent 50 % de jeunes issus des quartiers défavorisés, des jeunes handicapés et des jeunes internationaux de onze nationalités différentes, comme si leur longue expérience dans l'accueil de publics spécifiques leur faisait oublier leur fonction sociale.

C'est pourquoi le taux de réponse à cet item doit être interprété avec une certaine prudence. Il serait nécessaire à l'avenir que les associations de chantiers de jeunes bénévoles soient plus vigilantes dans la précision des publics, des actions, etc. ... afin de mieux définir en quoi les chantiers qu'elles mettent en œuvre s'inscrivent bien dans un domaine d'action sociale.

3.4.2.2. Objectifs techniques et pédagogiques (prévus / réalisés)

Il ne s'agit pas ici d'établir une énumération des objectifs techniques et/ou pédagogiques que se fixent les associations de chantiers de jeunes bénévoles ; elle serait à la fois fastidieuse et vaine, chacune ayant ses spécificités, ses particularités. Nous tenterons donc d'appréhender des objectifs communs qui émergent le plus fréquemment, ainsi que leur degré de réalisation.

Sur le plan technique, il est à remarquer que les termes qui reviennent le plus souvent définissent des travaux difficiles, considérés généralement comme « pénibles » : déblaiement, dallage, rejointoiement etc. ... Il est assez exceptionnel que les objectifs techniques portent sur la création, la restauration de vitraux ou sur l'approche de fouilles archéologiques, sauf pour quelques associations spécialisées dans leur intervention sur le patrimoine classé.

On pourrait croire a priori que les travaux proposés dans les chantiers de jeunes bénévoles sont peu attrayants, voire décourageants pour la classe d'âge à laquelle ce dispositif s'adresse.

Il faut donc mettre rapidement en regard les objectifs pédagogiques que se fixent et tentent de réaliser les associations organisatrices de chantiers de jeunes bénévoles. Il apparaît en effet que ceux-ci sont prépondérants et mettent en avant davantage le savoir-être que le savoir-faire.

En effet, si certaines associations présentent comme objectifs pédagogiques l'apprentissage et l'expérience concrète, la découverte du travail manuel et de techniques professionnelles (taille de pierre, maçonnerie à l'ancienne...), l'acquisition de compétences ou l'initiation à un métier, il s'agit en général de chantiers qui se rapprochent davantage de chantiers d'insertion, d'ateliers de proximité ou de chantiers très spécialisés (archéologie, monuments historiques classés) qui ont pour but l'initiation ou l'apprentissage voire l'enseignement de techniques spécifiques. Elles sont assez minoritaires dans le panel choisi.

Les objectifs pédagogiques qui apparaissent majoritairement, quel que soit le thème support du chantier, s'attachent davantage à la construction de la personnalité des jeunes participants.

Le pédagogique prend fortement le pas sur le technique, comme si ce chantier, en fin de compte, n'était en réalité qu'un prétexte (sans en nier la valeur).

C'est en effet la recherche de l'autonomie qui est mise en avant, la prise de responsabilité dans les tâches de la vie quotidienne, qu'elle se révèle sur le chantier lui-même ou dans les moments de convivialité. La mise en situation de vie collective permet de faire émerger les capacités d'initiative. La vie et le travail en équipe en sont les révélateurs.

La vie collective en groupe, apparaît bien comme modèle de confrontation aux autres, d'initiation, de contacts, de rencontres, d'échanges (ce terme est le plus souvent cité). Les jeunes bénévoles, dans un mode d'organisation qui les amène à s'autogérer, à être responsables des règles régissant leur vie quotidienne, vont mettre en œuvre un projet collectif dans un souci de cohésion/cohérence de leur quotidien.

Nous citerons ici, parmi cent autres, la réponse d'une association à cet item : « Comme souvent dans ces chantiers, les objectifs pédagogiques sont les plus concluants dans leur réalisation. En dix jours de travaux, les comportements changent, la solidarité apparaît et les rapports avec le quartier s'améliorent. Si, au départ de l'action, les jeunes se connaissent peu, à la fin, c'est un véritable groupe qui se respecte et se soutient moralement ».

Ces quelques lignes viennent tout à fait résumer l'un des objectifs majeurs des chantiers de jeunes bénévoles.

Un autre objectif apparaît fortement : la découverte d'autres cultures, d'autres sensibilités. Les rencontres interculturelles sont un domaine important pour les organisateurs de chantiers de jeunes bénévoles. Cette priorité est souvent déclinée : respect de l'autre et de ses différences ; facilitation d'échanges culturels, internationaux, dialogue autour des caractères propres à chaque nationalité, débats contre l'intolérance, etc. ...

Il est particulièrement intéressant de noter que ces débats dépassent largement les seules différences entre jeunes de nationalités différentes : ils portent aussi sur « l'autre », différent : l'handicapé, le jeune délinquant en TIG, voire le « rural » et le « citadin ».

Cette mise en situation que provoquent les chantiers de jeunes bénévoles permet surtout - ce qui est noté par la majorité des associations - la valorisation des participants par le travail qu'ils réalisent. A travers les objectifs énoncés, les termes qui reviennent fréquemment sont les suivants : la responsabilité laissée aux jeunes sur le chantier et dans l'organisation de la vie quotidienne du groupe ; le fait qu'ils puissent ainsi donner une autre image d'eux-mêmes, valorisée. Cela laisse à réfléchir sur l'image véhiculée de la jeunesse aujourd'hui ! Restaurer l'image des jeunes, montrer leur force constructive, changer le regard sur eux sont des expressions fréquemment utilisées, qui se concrétisent dans les résultats : à l'issue du chantier, ils sont fiers d'eux et la population locale aussi. Leur action est un défi qu'il se lancent à eux-mêmes ; ils le démontrent par leur ardeur au travail et le souci qu'ils ont de s'impliquer dans la vie locale.

C'est en effet ce dernier point qui est particulièrement souligné. Le souci pédagogique des associations est bien d'apporter une dynamique locale, en impliquant la population, jeune et adulte, par des moyens assez diversifiés : visites du chantier, soirées d'animation, rencontres culturelles, participation réelle aux travaux effectués etc. ...

Cette partie serait incomplète si l'on passait sous silence les objectifs éducatifs « seconds » - et non « secondaires » - poursuivis au travers d'activités thématiques que nous aborderons dans la partie « animations ». Il s'agit en effet de toutes les actions de sensibilisation aux domaines qui sont ceux des chantiers : environnement, patrimoine, et qui se déclinent selon des thématiques multiples propres à chacun d'entre eux : question de l'eau, étude de la faune et de la flore, connaissance du patrimoine et de l'histoire locale etc. ... La liste serait longue ; elle est propre à chacun des chantiers.

Parfois, les associations ajoutent à leur programme, quel que soit le support des chantiers, une initiation culturelle : traditions musicales, métiers du cirque, mime, décors peints, sculpture, vidéo, cinéma etc. ... La liste en serait trop longue pour pouvoir être exhaustive.

Pour conclure, nous ne pouvons taire les points qui n'ont pas permis la réalisation des objectifs prévus.

Sur le plan technique, autant reviennent les termes « objectifs atteints », « réalisés sur tous les plans », « réalisés à 100 % », autant sont peu nombreuses les difficultés qui sont venues entraver le bon déroulement des chantiers : elles tiennent en général à une mésentente locale avec les maîtres d'ouvrage ou leurs commanditaires, très rares sont les travaux qui n'ont pu être menés à bien « par manque de crédits ».

Il faut noter que la plupart des quelques rares associations ayant fait mention de ces difficultés ont pu y faire face afin que les objectifs pédagogiques soient respectés.

Quant aux objectifs pédagogiques, s'ils n'ont pas pu être réalisés tels qu'ils étaient prévus, c'est souvent - mais très rarement - parce que les jeunes, en particulier venant de pays étrangers, étaient insuffisamment informés de la nature du projet des chantiers. Cela est vrai aussi de jeunes français inscrits dans des chantiers sans connaître ce qu'exige le volontariat. Là encore, les associations font preuve d'une capacité d'adaptation remarquable, évitant, sauf rares exceptions, l'exclusion.

Les objectifs sont donc généralement atteints, souvent au-delà de ce qui était prévu. Néanmoins, lorsqu'il y a difficulté, c'est par carence d'information voire de préparation des jeunes. La majeure partie des associations précisent que ces difficultés ont pu trouver un palliatif « sur place ». Lorsque cela n'a pas été possible - sauf situations extrêmes - se posent alors les questions de la formation des équipes d'encadrement, y compris des intervenants bénévoles et de la clarification du projet des associations par rapport au public jeune qu'elles sont censées accueillir.

Néanmoins, l'analyse, chantier par chantier, des objectifs techniques et pédagogiques, prévus et réalisés, démontre à l'évidence que les chantiers de jeunes bénévoles ne peuvent être envisagés comme un simple dispositif mais comme une démarche éducative proche des stages de réalisation, c'est-à-dire mettant en synergie l'individu, le groupe auquel il appartient et l'environnement local. Les objectifs des chantiers sont ceux de l'Education populaire « à travers les âges » ... et les générations.

3.4.2.3. Difficultés rencontrées

Cette partie pourrait venir assombrir la précédente. Elle présente une difficulté particulière de synthèse. En effet, la majorité des associations ne signalent aucune difficulté notable (la mention « néant » revient le plus souvent) ou notent des difficultés inhérentes à des projets très ciblés (ex : insuffisance des équipements de plongée pour des fouilles sub-aquatiques, ou préférence d'une activité de restauration à une activité de théâtre...). La plupart des réponses à cet item restent positives, signalant l'absence de difficultés grâce à la motivation des jeunes, ou la bonne intervention de tous les participants malgré les différences d'âge et d'origines socioculturelles. Si les tâches étaient ingrates, le groupe s'est soudé autour de l'accueil avec la population locale. Ou encore : les jeunes bénévoles ont été « débordés » par toutes les propositions faites par les habitants du village (soirées, sorties, etc. ..).

Nous essaierons néanmoins de faire apparaître la nature des problèmes signalés par quelques associations, en les rassemblant autour de thématiques :

- Ils peuvent être d'ordre technique : manque d'outillage (mais compensé par la commune), difficultés d'adaptation des bénévoles à un matériel sophistiqué ... ou liés à l'équipement même du chantier : isolement du site, difficultés de transports et de déplacement, éloignement ou insuffisance des sanitaires etc. ..
- Ils sont liés parfois aux relations partenariales avec les élus ou les services municipaux (peu de communication avec la commune ; implication insuffisante du chef des services techniques, désengagement du syndicat de pays), avec les entreprises intervenant sur le chantier (problème de livraison de matériel, échancier non respecté...) ou avec des acteurs locaux non impliqués dans le projet (commerçant souhaitant s'installer sur le site, agriculteurs refusant l'aménagement de sentiers...). Ces difficultés, rarement citées, démontrent bien la nécessité d'un travail local collectif, non seulement avec les élus mais aussi avec l'ensemble de la population.
- Parfois apparaissent des difficultés de comportement chez les jeunes : défection, instabilité, manque d'enthousiasme et de motivation, passivité... L'analyse fait apparaître que ces problèmes surgissent particulièrement dans des activités qui se rapprochent davantage des chantiers de proximité ou des chantiers d'insertion dont le support est peu motivant (travaux de nettoyage par exemple) ou dans lesquels les jeunes n'ont pas le même statut. Il n'en arrive pas moins que des jeunes bénévoles, en particulier venant de pays étrangers, soient mal informés de la nature du chantier et ne s'y impliquent pas. Il est noté que des jeunes viennent « contraints » et « forcés ». C'est pourquoi certaines associations insistent sur la nécessité d'une très bonne formation de l'équipe d'animation, y compris des intervenants bénévoles. Il est en effet difficile de motiver les jeunes lorsque « les animateurs posent plus de problèmes que les jeunes qu'ils accompagnent », que « un animateur n'adhère pas au projet », ou que « il existe un problème de coordination au

sein de l'équipe d'encadrement ». Il semble s'agir là d'exceptions, concernant de petites associations locales.

Il est important ici de relativiser l'importance des difficultés liées aux jeunes eux-mêmes ; en effet, très généralement, lorsqu'elle sont mentionnées, elles tiennent à des questions inhérentes à toute vie de groupe, et sont rapidement résolues par le comportement pédagogique de l'encadrement dont bon nombre d'associations rappellent la longue expérience et les facultés d'adaptation.

- Sont mentionnés encore, épisodiquement, des problèmes de communication linguistique au sein des chantiers internationaux accueillant des jeunes de multiples nationalités. S'ils sont aisément résolus entre les jeunes eux-mêmes, ils sont un frein aux relations avec la population locale.
- Enfin, les chantiers de jeunes bénévoles sont à l'évidence soumis aux conditions climatiques et météorologiques : les grosses chaleurs entraînent une plus grande fatigabilité : les fortes pluies retardent parfois les travaux.
- L'incertitude dans l'avenir, due aux financements, n'est que très rarement signalée. Tout en soulignant ces difficultés, la majorité des associations en précisent en même temps les palliatifs apportés... et appropriés.

3.4.2.4. Suites envisagées

La quasi totalité des associations envisagent de poursuivre les actions engagées. Les termes qui reviennent généralement sont ceux de reconduction, de renouvellement, de continuation, de création de nouveaux chantiers etc... En deçà des supports techniques et des domaines d'intervention, il apparaît que les chantiers réalisés sont fortement liés aux politiques locales et créent des relations particulières avec les élus conscients de l'apport de ce type d'activité dans leur commune dans les différents champs du développement local : effets sur l'environnement, développement touristique, animation locale etc ... Les élus apparaissent donc demandeurs de la reconduction des chantiers.

Il est évident aussi que c'est souvent la qualité du travail réalisé et la richesse des apports des groupes de jeunes dans la vie locale qui les incitent à poursuivre ce genre d'expériences : « Devant la réussite du projet, l'investissement et l'intérêt de la population, la municipalité souhaite de nouveau accueillir un chantier de jeunes internationaux » parce que la présence d'un groupe au village apporte de l'animation, etc...

Les chantiers de jeunes bénévoles créent donc une dynamique locale dont chacun souhaite maintenir le bénéfice.

Les associations n'expriment pas seulement le souhait de renouveler leur action de façon pure et simple. Elles affinent et enrichissent leur projet pédagogique en s'orientant vers l'accueil des jeunes handicapés, de jeunes connaissant des difficultés particulières (délinquance, problèmes familiaux...) en les intégrant à des groupes plus favorisés, en renforçant le suivi des jeunes qui en ont le plus besoin ou en maintenant le lien avec les participants aux chantiers pour les tenir informés des suites positives de ces derniers. Certaines souhaitent faire du chantier un support d'apprentissage de langues, d'autres approfondir les relations avec des associations équivalentes dans d'autres pays...

La nature des projets peut être influencée par le fait que les chantiers se déroulent sur des sites permanents permettant des travaux dans la durée (sites historiques, éco-villages, bases de loisirs, etc...), ou qu'ils aient lieu sur des supports locaux ponctuels, voire itinérants. Si la qualité de l'animation locale n'est pas mise en cause, sa nature est généralement différente, la pérennité étant à l'évidence un atout.

Certains chantiers de jeunes bénévoles font émerger des besoins en terme de formation et d'insertion, et qui génèrent ainsi, à partir d'initiatives locales, d'autres formes d'activités (chantiers d'insertion).

En réponse à cet item, exceptionnelles sont les associations qui expriment leur incertitude quant à la reconduction de leur action. L'une d'entre elles, ayant connu des difficultés spécifiques d'exactions de la part des jeunes, se soumet à une analyse rigoureuse de l'insuccès pédagogique afin de pouvoir poursuivre son activité dans les meilleures conditions.

3.4.2.5. Animations mises en œuvre pour / avec les populations locales et les jeunes

Cette partie du questionnaire est sans aucun doute la mieux renseignée. Rares sont les associations faisant apparaître la mention « néant » : celles qui l'ont fait systématiquement ont visiblement marqué volontairement cette omission ; en effet leurs objectifs pédagogiques incluent naturellement les activités en direction de la population locale et les animations de groupe comme si ces dernières étaient inhérentes à un chantier de jeunes bénévoles. Sinon, les animations mises en œuvre peuvent se diversifier par leur intensité, leur fréquence et leur nature. Nous ne pouvons ici les citer toutes de façon exhaustive étant donné leur multiplicité, voire leur foisonnement. Nous tenterons cependant d'en faire apparaître les principaux modes d'organisation.

Afin de s'ouvrir à la population locale, la participation des jeunes aux fêtes locales est fréquemment mentionnée comme « excellent moyen pour établir des contacts entre le chantier et les habitants » ; parfois ce sont les jeunes eux-mêmes qui en organisent l'animation (bals, kermesse, repas, jeux, organisation de matchs, etc. ..). Lorsque les chantiers se déroulent chaque année dans la même localité, « les jeunes font partie intégrante de l'animation du village ». La population les attend.

Souvent aussi, c'est le chantier lui-même qui est le lieu d'animation : des visites y sont organisées, des expositions, des soirées conférences, des journées « portes ouvertes », des animations culturelles (soirées costumées, représentations théâtrales, concerts, etc. ..). Il est évident que la nature du support des chantiers influence celle des animations proposées : un chantier « environnement » permettra des actions de sensibilisation auprès de la population sur le tri sélectif des rebuts et leur traitement, ou la tenue d'un stand sur le marché local. Un chantier sur un site archéologique ou historique se prêtera davantage à l'organisation de conférences ou de visites, voire de reconstitutions historiques ou d'expositions...

L'inauguration du chantier ou la réception des travaux sont aussi fréquemment l'occasion de ces rapprochements avec la population et avec les élus locaux.

Enfin des rencontres sont organisées, sportives, festives ou thématiques (intolérance), avec les jeunes de la localité, avec les voisins ou avec d'autres associations.

Parfois, c'est la population elle-même qui s'implique autour du chantier, en mettant en place des festivités (fête du pain autour d'un four restauré), en se mobilisant pour faire découvrir la région aux jeunes bénévoles, ou en participant concrètement aux travaux.

Les animations mises en œuvre avec et pour les jeunes sont évidemment redondantes avec celles que nous venons d'énumérer. Néanmoins, il faut noter qu'elles sont plus largement orientées vers la découverte touristique, culturelle, voire économique de la région. Il n'existe, pour ainsi dire, pas de chantier qui ne signale au moins une sortie de découverte du patrimoine local.

Parfois, il peut s'agir d'animations éducatives liées généralement au support du chantier : découvertes d'essences, recherches sur l'écosystème, observation des migrations animales avec des scientifiques, initiation à la taille de pierre, à la maîtrise des outils audiovisuels, etc...

Des débats et échanges interculturels sont aussi organisés, ou des débats sur des grands thèmes de société (intolérance, santé, sida, environnement...)

Enfin, viennent, assez massivement, toutes les formes d'activités ludiques et sportives qu'il serait vain de détailler ici (du parapente à la cueillette de myrtilles, en passant par les balades « à pied, cheval ou en VTT »...).

Tenter une synthèse des réponses à cet item entraîne nécessairement un appauvrissement de leur diversité. On peut noter en conclusion le souci qui apparaît dans le partage du temps consacré au travail sur le chantier lui-même et celui consacré au loisir, la volonté d'un lien réel avec la vie culturelle locale et, comme nous l'avons déjà souligné précédemment, la préoccupation quasi permanente que les activités viennent renforcer la solidarité au sein du groupe.

3.4.2.6. Difficultés d'intégration de jeunes dans le groupe **- Mesures d'accompagnement spécifiques**

Les réponses à cet item recourent en grande partie celles qui ont été données à la question sur les « difficultés rencontrées » ; c'est pourquoi nous ne développerons pas de nouveau cette partie, sauf à rappeler quelques points qui nous semblent importants :

- Les difficultés d'intégration de jeunes sont très rares au regard du nombre de chantiers étudiés et des jeunes bénévoles qu'ils accueillent. En réalité, une seule association reconnaît avoir été « prise au dépourvu » par un public de chômeurs en grande difficulté, n'étant plus habitués depuis longtemps à exercer une activité structurée.
- Lorsque des difficultés particulières apparaissent, elles concernent généralement très peu de jeunes (un sur soixante-dix-huit, par exemple) ; ou bien il s'agit d'actions qui ne correspondent pas tout à fait aux critères des chantiers de jeunes bénévoles : ce sont soit des chantiers d'insertion, soit des chantiers de proximité sur lesquels « sont envoyés » des jeunes peu motivés ou connaissent des difficultés comportementales ou relationnelles, « n'ayant aucune conscience de la vie de groupe ».
- Est signalé, exceptionnellement, le cas de jeunes de 13 ou 14 ans, trop immatures pour s'intégrer à une vie de groupe assez exigeante, ou celui de jeunes internationaux mal informés des objectifs propres aux chantiers de jeunes bénévoles.
- Sont davantage mises en exergue les capacités éducatives des associations à ne pas exclure les jeunes, quels qu'ils soient, et à régler les problèmes par la négociation, la valorisation de leur capacités ; la mise en place d'activités motivantes, parfois l'accompagnement individualisé ou la responsabilisation du groupe autour de ceux qui rencontrent plus de difficultés à s'intégrer.
- Il faut rappeler enfin que de nombreuses associations accueillant des publics connaissant des difficultés spécifiques (jeunes de foyers, handicapés, etc. ..) ne font pas mention de problèmes d'intégration, mais précisent la qualité des personnels d'encadrement.

4. CHANTIERS DE JEUNES BENEVOLES ET COLLECTIVITES TERRITORIALES

4.1. LE CONTEXTE

Les collectivités territoriales ont toujours été des partenaires des chantiers de jeunes bénévoles.

En 1973, dans le cadre de « Monsieur le maire et l'environnement : fiches documentaires à l'usage de messieurs les maires conseillers municipaux et secrétaires généraux de mairie » éditée conjointement par le ministère délégué à la protection de la nature et de l'environnement et le ministère de l'intérieur, Cotravaux et les chantiers de jeunes bénévoles, sont présentés comme *pouvant apporter une aide aux municipalités sur le plan de l'information générale de la population sur les problèmes de la nature et de l'environnement.*

Le guide pratique « Chantiers de bénévoles », édité par Cotravaux en 1977 présente les financements qui peuvent être accordés aux chantiers.

La fiche « les financements régionaux » indique : suite à la réforme des subventions d'équipement ou d'investissement accordées par l'Etat et à la création des assemblées régionales (1973), certaines attributions d'État en matière d'investissement ont été transférées aux Etablissements publics régionaux (EPR). En outre, ces mêmes établissements, et au premier chef le Conseil Régional, disposent de crédits propres ; des demandes concernant les opérations réalisées par chantiers de jeunes peuvent être soumises à la commission du Conseil Régional, particulièrement chargée des problèmes de jeunesse.

La fiche « financements départementaux et locaux » précise : « Au niveau du département, outre les crédits d'État, peuvent être attribués les crédits propres sur décision du Conseil Général. De même, au niveau local, sont à considérer les crédits des communes ou syndicats intercommunaux. »

Les lois de décentralisation de mars 1982 et janvier 1983 puis celle de janvier 1986 définissent le transfert de certaines compétences de l'Etat aux Collectivités Territoriales que constituent les communes, départements et régions. Les collectivités territoriales acquièrent alors des compétences (spécifiques ou partagées) dans un certain nombre de domaines qui concernent les chantiers de bénévoles : aménagement du territoire et développement local, environnement et cadre de vie, urbanisme, culture, action sociale.

A cet égard le CNVA ⁵ note dans « les associations à l'épreuve de la décentralisation - bilan 91/92 » le volontarisme de certains départements ou communes à élargir leur champ d'action au delà des compétences qui leur ont été transférées, dans le domaine de la culture par exemple. Cette hétérogénéité des politiques régionales, départementales ou locales est également constatée pour ce qui concerne le soutien aux chantiers de bénévoles (voir 4.3 ci-après).

Il faut noter en 1983 l'apparition d'une ligne « chantiers de jeunes », dans le cadre du contrat de plan Etat - Région signé par la région PACA. Cette ligne de crédit est constituée à 50 % par l'Etat (Jeunesse et Sports) et à 50 % par le Conseil régional, pour un montant total de 6 millions de francs en 1983. Une telle dynamique n'a pas trouvé d'équivalent dans d'autres régions.

La circulaire co-signée en janvier 1983 par le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et le ministère délégué chargé de la Jeunesse et des Sports met en place les réunions de concertations régionales, dont le secrétariat est assuré par Cotravaux (SAR). Cette circulaire demande aux Commissaires de la République et DRTL/JS de faire appel, dans le cadre de ces réunions régionales, aux représentants des collectivités territoriales.

⁵ Conseil National de la Vie Associative

Aujourd'hui encore, les collectivités territoriales font partie, selon l'instruction interministérielle sur les chantiers de jeunes bénévoles, de la procédure de concertation régionale organisée sous l'autorité du préfet de région, au même titre que les services déconcentrés de l'Etat et des associations organisatrices de chantiers.

Dans la pratique, il faut cependant constater que très peu de départements ou de régions sont effectivement parties prenantes des réunions de concertations régionales mises en place par l'Etat. Ces collectivités préfèrent en général procéder au soutien des opérations - chantiers, dans le cadre de négociations et partenariats directs avec les associations organisatrices de chantiers.

4.2. LE PARTENARIAT ENTRE ASSOCIATIONS ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Tableau des relations entre les associations et les collectivités territoriales

PARTENAIRES LOCAUX	LIENS %	NATURE DU PARTENARIAT					
		FINANCIER	CONTRACTUEL	EXPERTISE CONSEIL	INTERVENTIONS SUR CHANTIER	MISE A DISPOSITION	CONTROLE EVALUATION
COMMUNES STRUCTURES INTERCOMMUNALES	22,9%	31,7%	30,5%	14,0%	29,7%	36,5%	20,5%
COLLECTIVITES TERRITORIALES	1,8%	2,2%	2,1%	1,7%	3,1%	2,7%	2,6%
	15,6%	24,3%	17,9%		3,6%	11,3%	12,4%

Dans les données recueillies auprès des associations, les collectivités apparaissent comme des partenaires privilégiés dont les interventions sont multiples au delà de l'aspect conventionnel ou financier : mise à disposition de personnel ou de matériels, interventions pendant le chantier, conseil...

4.3. SOUTIENS SPÉCIFIQUES

Dans le tableau ci-après, on peut constater les lignes de crédits accordées par des collectivités territoriales aux chantiers de jeunes bénévoles. Les lignes budgétaires sont multiples :

- lignes spécifiques aux chantiers de jeunes
- lignes relatives à une thématique : patrimoine ou environnement
- lignes relatives aux jeunes accueillis sur des chantiers
- lignes plus générales liées aux associations (activités ou fonctionnement)

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	TITRE DE LA LIGNE BUDGÉTAIRE	DESRIPTIF
CONSEILS REGIONAUX		
Conseil Régional Auvergne	- Chantiers jeunes bénévoles : - Environnement	lié au patrimoine
Conseil Régional Bourgogne	Patrimoine	
Conseil Régional Franche Comté	- Aide au fonctionnement des associations - Concours Monuments Historiques - Vestiges militaires médiévaux	Archéologie, Ethnologie, Patrimoine réservé aux associations surtout affectée aux opérations des associations
Conseil Régional Ile de France	Investissement Patrimoine	part d'une ligne générale
Conseil Régional Lorraine	Chantiers jeunes bénévoles:	- bâtiment - Environnement naturel
Conseil Régional PACA	Chantiers de jeunes	intégrée au contrat de plan Etat - Région

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	TITRE DE LA LIGNE BUDGÉTAIRE	DESSCRIPTIF
CONSEILS GENERAUX		
Aquitaine		
Conseil Général Gironde	Jeunesse - Vie Associative	
Conseil Général Dordogne	Jeunesse - Vie Associative	
Auvergne		
Conseil Général Haute Loire	Chantiers de jeunes bénévoles	
Bourgogne		
Conseil Général Saône-et-Loire	Patrimoine	Associations locales de Patrimoine
Bretagne		
Conseil Général Ille-et-Vilaine	CVL (chantiers d'ados)	
Franche Comté		
Conseil Général Doubs	Chantiers de jeunes bénévoles	prix de journée pour tous les jeunes du chantier
Conseil Général Haute Saône	Chantiers de jeunes sur du patrimoine	prix de journée pour les jeunes de Haute Saône
Ile de France		
Conseil Général Paris	Fonctionnement aux associations de sauvegarde du patrimoine	
Conseil Général Seine et Marne	Chantiers de bénévoles patrimoine	
Conseil Général Essonne	Activités en faveur de la Jeunesse	Avec des jeunes de l'Essonne
Conseil Général Haut de Seine	- Sauvegarde du Patrimoine - Prix départemental du patrimoine	
Languedoc Roussillon		
Conseil Général Gard		lié au financement de l'état
Conseil Général Pyrénées Orientales	Rempart	Sur objectifs
Lorraine		
Conseil Général Meuse	Chantiers de restauration menés par des bénévoles	
Conseil Général Moselle	Chantier association de chantier	sur des sites
Midi-Pyrénées		
Conseil Général Haute Garonne		aide à l'accueil de jeunes de mission locale
Conseil Général Aveyron	Chantiers Patrimoine & Environnement	
Conseil Général Ariège	Petit Patrimoine rural	chantiers de jeunes bénévoles
Nord		
Conseil Général Nord	?	
Poitou Charente		
Conseil Général de Charente	Chantiers de jeunes	
Picardie		
Conseil Général de l'Aisne	Restauration de patrimoine par des bénévoles	
Rhône Alpes		
Conseil Général Drôme		Petites Communes rurales
Conseil Général Isère	Environnement et Aménagement rural	versé aux collectivités
Conseil Général Savoie	Chantiers de jeunes	selon les moyens des Communes